

Réunion du gouvernement

PLUSIEURS DOSSIERS IMPORTANTS EXAMINÉS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7759– JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

En provenance du Maroc

SAISIE DE PLUS DE 13 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ

Page 24

DEUX MOIS DE BOMBARDEMENTS SANS RELÂCHE

L'HORREUR LA PLUS TOTALE À GAZA

L'occupation sioniste poursuit sa punition collective contre les civils dans la bande de Gaza. Des frappes aériennes, terrestres et maritimes ont visé hier des centres d'hébergement des déplacés dans le Sud, notamment des écoles à Khan Younès, faisant des dizaines de morts et de blessés. Les sionistes semblent déterminés à détruire la bande de Gaza et à l'évacuer. C'est ce qu'a indiqué au Jeune Indépendant l'analyste politique palestinien Ali Ouahib.

PAGE 2

MERCURIALE PUBLIÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

L'impératif de maîtriser la chaîne de distribution

Page 4

ANESTHÉSIANTS DENTAIRES

De grandes quantités importées

Page 5

SAÏHI À TINDOUF SUR INSTRUCTION DE TEBBOUNE

Des unités d'oncologie et de dialyse en service

Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

DEUX MOIS DE BOMBARDEMENTS SANS RELÂCHE

L'horreur la plus totale à Gaza

L'occupation sioniste poursuit sa punition collective contre les civils dans la bande de Gaza. Des frappes aériennes, terrestres et maritimes ont visé hier des centres d'hébergement des déplacés dans le sud, notamment des écoles à Khan Younès, faisant des dizaines de morts et de blessés. Les sionistes semblent déterminés à détruire la bande de Gaza et à l'évacuer. C'est ce qu'a indiqué au Jeune Indépendant l'analyste politique palestinien Ali Ouahib.

Traumatisée par la férocité des combattants de la Résistance palestinienne sur le terrain, la soldatesque israélienne se venge en bombardant les civils et en détruisant entièrement la ville, a expliqué M. Ouahib.

«Bien que les dirigeants israéliens prétendent ne viser que le Hamas, le manque évident de discernement suscite énormément de questionnements sur les intentions de ce gouvernement terroriste », a déclaré l'analyste politique, estimant que la destruction du nord de la bande, et maintenant le sud, semble être un prélude au déplacement forcé de l'ensemble de la population ghazaouie vers l'Égypte, comme le suggère le document publié par le ministère sioniste du renseignement.

La politique de la terre brûlée appliquée par Israël à Gaza, et par degré moindre en Cisjordanie, « est vouée à l'échec, voire elle échoue déjà, d'autant plus qu'elle n'a pas pu parvenir à démanteler le Hamas qui était en apparence visé », a-t-il assuré, expliquant que les sanctions collectives n'ont pas conduit les ghazaouis à désavouer le Hamas, au contraire, cela a exacerbé davantage la colère des Palestiniens,

Deux mois d'agression ont prouvé que même si «Israël» est capable de détruire Gaza, elle ne peut pas détruire le Hamas et le mouvement pourrait être plus fort maintenant qu'auparavant, a jugé M. Ouahib.

Par ailleurs, le massacre de civils continue sans interruption. Le bureau de presse du gouvernement du Hamas, a annoncé que des tirs d'artillerie ont fait « des dizaines de morts et de blessés » dans la nuit de mardi à mercredi dans plusieurs villages à l'est de Khan Younès.

Selon la même source, des frappes aériennes israéliennes contre le camp de Nuseirat, dans le centre du territoire, ont fait six morts et quatorze blessés. Elle ajoute que d'autres frappes sur le camp de Jabalia ont fait plusieurs morts et blessés, et le directeur d'une clinique de Khan Younès, Ramez Al-Najjar, a été tué dans un raid israélien contre son domicile.

Dans ce contexte, les mouvements de la Résistance palestinienne, Hamas et le Jihad islamique, ont indiqué hier que leurs combattants mènent de violents affrontements contre les troupes sionistes dans le but de les empêcher d'entrer dans Khan Younès et les secteurs situés à l'est de la ville, ainsi que dans les camps de réfugiés à proximité.

Dans le nord de la Cisjordanie occupée, en proie à une intensification des agressions, deux Palestiniens âgés de 16 et 18 ans ont été tués et trois autres personnes blessées, hier à l'aube, par des tirs de l'armée israélienne dans le camp de Faraa, selon l'agence de presse palestinienne WAFA citant des sources du Croissant-Rouge.

LES CIVILS CONTINUENT D'ÊTRE PUNIS COLLECTIVEMENT

Par ailleurs, le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Türk, a dénoncé la sale guerre israélienne contre la bande de Gaza, affirmant que les Palestiniens à Gaza vivent dans «l'horreur la plus totale».

Lors d'une conférence de presse organisée hier à Genève, le responsable onusien a indiqué que deux mois après le lancement de la guerre israélienne, «les civils à Gaza continuent d'être bombardés sans relâche par Israël et punis collectivement», assurant craindre des «atrocités».

Depuis le début de l'agression sioniste à Gaza, le 7 octobre, plus de 60 % des maisons et unités résidentielles ont été détruites, selon un nouveau rapport des autorités palestiniennes à Gaza.

«Sur les 305 000 unités touchées, 52 000 sont complètement détruites et 253 000 sont partiellement endommagées, soit 61% des maisons », indique le rapport.

Il est indiqué dans le même rapport que «quelque 121 bâtiments gouvernementaux et 69 écoles étaient complètement hors service et que 275 écoles avaient été partiellement endommagées».

« Au cours de l'agression contre Gaza, les avions de l'occupation ont largué plus de 50 000 tonnes d'explosifs sur les maisons des citoyens civils, les hôpitaux, les écoles et les institutions civiles », ajoute la même source.

De son côté, Human Rights Watch (HRW) a publié des vidéos d'images satellite montrant la destruction de vergers, de serres et de terres agricoles dans le nord de Gaza, rasés depuis le début de l'invasion terrestre sioniste il y a un peu plus d'un mois. Ces dégâts suscitent de vives inquiétudes quant à l'insécurité alimentaire et à la perte des moyens de subsistance des Palestiniens vivant dans l'enclave.

Dans le nord-est de Gaza, «les terres agricoles vertes sont maintenant brunes et désolées », rapporte HRW, qui décrit comment les champs et les vergers ont d'abord été endommagés par les bombardements, puis découpés par les bulldozers pour créer des itinéraires pour les véhicules militaires israéliens.

« Alors que les systèmes alimentaires s'effondrent à Gaza, nous sommes gravement préoccupés par le bien-être de plus de deux millions de Palestiniens à Gaza qui sont confrontés à la faim, à l'insécurité alimentaire et à la perte de leurs moyens de subsistance en raison du blocus israélien», déclare le groupe de défense des droits de l'homme dans une série de messages publiés sur son compte officiel X.

Le rapport contient des images de terres situées au nord de Beit Hanoun à différentes dates au cours des presque deux mois de guerre, où des terres fertiles sont réduites à l'état de sol nu. Il indique également que la destruction des terres agricoles s'est poursuivie tout au long de la trêve d'une semaine à Gaza qui a débuté le 24 novembre, durant laquelle l'armée d'occupation contrôlait directement la zone, et qu'elle continue de le faire aujourd'hui.

«Les agriculteurs ont planté des cultures telles que des agrumes, des pommes de terre, des fruits du dragon et des figues de Barbarie dans cette zone, dont certaines ont mis des années à pousser, contribuant ainsi aux moyens de subsistance des Palestiniens de l'enclave. Certaines parcelles ont été rasées en une journée », déplore l'ONG dans une publication accompagnée d'images satellite montrant des vergers complètement détruits au nord de Beit Hanoun, prises entre le 24 et le 26 novembre.

Le bilan des attaques sionistes sur la bande de Gaza s'est élevé à 16 248 martyrs. Parmi les victimes figurent 7 112 enfants et 4 885 femmes, tandis que plus de 43 616 autres Palestiniens ont été blessés. Le même bilan officiel fait état de quelque 7 600 personnes toujours portées disparues.

Mohamed Mecelti



Les sionistes déterminés à détruire la bande de Gaza.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs dossiers importants examinés

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du gouvernement au cours de laquelle des projets de décret exécutif concernant plusieurs secteurs ont été examinés. Selon un communiqué des services du Premier ministère, cette réunion a notamment porté sur le projet de décret exécutif fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Agence nationale du foncier urbain.

Il s'agit d'un important dossier en exécution des instructions du président de la République. Sur ce point, il convient de rappeler que le chef de l'Etat avait instruit le gouvernement de parachever la promulgation des décrets exécutifs relatifs au foncier économique destiné à la réalisation de projets d'investissement et au développement de l'économie nationale.

Autre point à l'ordre du jour, le suivi de la mise en œuvre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République au profit de la wilaya de Tissemsilt. C'est ainsi que le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif portant affectation de terrains pour la réalisation de logements et d'équipements publics au niveau de certaines communes de cette wilaya.

Pour rappel, la wilaya de Tissemsilt a bénéficié en 2022 d'un important programme complémentaire de développement et de désenclavement, comprenant 89 projets liés à 17 secteurs vitaux qui, une fois réalisés, boosteront l'économie locale et amélioreront le cadre de vie des citoyens.

Pour Tissemsilt, il a été défini un portefeuille de projets comprenant 89 projets liés à 17 secteurs vitaux, dont la réalisation nécessite la mobilisation d'une enveloppe financière d'environ 97,53 milliards de dinars, répartie selon la nature du programme comme suit : 61 nouvelles opérations d'un montant total de 86,75 milliards de dinars et 28 opérations d'un montant total de 10,78 milliards de dinars concernées par le dégel. L'un des principaux objectifs de cet important programme de développement est de désenclaver la wilaya de Tissemsilt, caractérisée par un relief montagneux, en allouant des fonds pour la réalisation de routes, notamment des doubles voies, mais aussi booster l'économie locale et concrétiser de nombreuses opérations de développement pour favoriser la création d'emplois.


Le Premier ministre Nadir Larbaoui.

Il vise également à améliorer les conditions de vie de la population, à atteindre un équilibre de développement et à éliminer les différences enregistrées dans ce domaine entre Tissemsilt et les autres wilayas du pays. Il s'agit aussi de créer une attractivité de la région pour attirer les investisseurs en offrant des conditions propices à l'implantation d'unités de production.

Cet important programme de développement complémentaire, décidé par le président de la République au profit de Tissemsilt, permettra d'amorcer une relance socioéconomique dans tous les domaines, mais surtout de désenclaver définitivement la wilaya. La réunion du gouvernement a également abordé la version modifiée de l'avant-projet de loi relative à l'industrie cinématographique, à la lumière des directives données par le président de la République appelant à enrichir le projet. Il s'agit, dans cet ordre d'idées, de tenir compte des résultats des assises nationales de consultation avec les acteurs et les professionnels de l'industrie cinématographique, tout en répondant aux aspirations des jeunes qui souhaitent se spécialiser dans ce domaine, ainsi que la mise en place d'un mécanisme bien défini pour son financement.

Hachemi B.

SELON LE PRÉSIDENT DE L'ANIE

Le règlement des processus électoraux en voie de publication

LE PRÉSIDENT de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a annoncé la publication imminente du « règlement général de sécurité des processus électoraux », texte définissant les règles régissant le devoir des responsables ayant accès au système d'information relatif à l'opération électorale. Il a fait cette annonce avant-hier mardi, à partir de la wilaya de Médéa où il été accueilli par les autorités locales et des élus.

Dans une déclaration aux médias, le président de l'ANIE a abordé la question de la sécurité des systèmes informatiques dans le déroulement de toute opération électorale, étant donné que la cybercriminalité est considérée comme « une menace pour les opérations de vote dans les pays les plus développés, car, outre qu'elle porte atteinte à la crédibilité du processus électoral, elle est également une menace pour la sécurité commune ». A ce titre, a-t-il dit, l'Algérie a été parmi les pays qui ont introduit le problème de sécurité contre les cyber-attaques dans sa constitution, prenant ainsi une longueur d'avance en la matière par rapport à d'autres pays. Car, a-t-il ajouté, « il n'y a pas de démocratie sans sécurité et il n'y a pas de sécurité sans démocratie, sachant que tout processus démocratique est une arme de 1er plan à même de garantir la stabilité et la sécurité de la nation ».

Pour ce faire, a-t-il recommandé, « il est exigé de notre part d'être à la hauteur et de rester vigilants pour mettre en échec toute tentative malveillante visant la sécurité du pays ». Car, a-t-il poursuivi, tout processus électoral est une opération sensible qui est entouré de l'intérêt des Etats pour lesquels toute atteinte à sa crédibilité ou suite à la survenue d'une défaillance dans le processus électoral touchant, par exemple, le côté organisationnel ou celui de l'information, est considéré comme une atteinte à la sécurité nationale. De ce fait, toute fuite d'informations sur les données relatives aux élections peut être à l'origine de désordre dans le système électif, et pour parer à tout risque découlant d'atteinte au processus électoral, un règlement organisant toute activité en la matière via la publication du « règlement général de sécurité des processus électoraux » sera bientôt disponible.

Le texte définira les règles et les devoirs régissant les responsabilités des personnes ayant accès à l'information et sa gestion pour n'être autorisée que dans le cadre prescrit, notamment en ce qui concerne les résultats qui ne sont communiqués qu'à la fin de l'opération électorale.

Nabil B.

Chanegriha reçoit le chef d'état-major de l'Armée de terre tunisien

LE GÉNÉRAL d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, hier, au siège de l'Etat-major de l'ANP, le général de Corps d'Armée Mohammed Elghoul, Chef d'Etat-major de l'Armée de terre des Forces armées tunisiennes. C'est ce qu'a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué, ajoutant que la rencontre s'est déroulée en marge des travaux de la 17e session de la Commission mixte algéro-tunisienne, chargée du suivi et du contrôle de la mise en œuvre de la coopération militaire entre les deux pays.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part des généraux-majors et généraux de l'Etat-major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que les membres de la délégation tunisienne, les deux parties « ont tenu des discussions sur l'état de la coopération militaire entre les deux pays frères et ont échangé les analyses et les points de vue sur les questions d'intérêt commun ». Au terme de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques, conclut le communiqué du MDN.

M. B.

SAÏHI À TINDOUF SUR INSTRUCTION DE TEBBOUNE

Mise en service des unités d'oncologie et de dialyse

LE MINISTRE de la Santé, Abdelhak Saïhi, a supervisé, hier, la mise en service de l'unité de traitement du cancer et l'unité de dialyse à l'hôpital Si El Houas à Tindouf, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, données lors de sa visite dans la wilaya jeudi dernier. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre, à la demande du président Tebboune, a effectué, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf, accompagné d'une importante délégation ministérielle comprenant des cadres de l'administration centrale ainsi que des experts dans plusieurs domaines. Accompagné du wali de Tindouf, Mustapha Dahou, il a commencé sa visite à l'hôpital Si El Houas, avec comme priorité l'évaluation des services prodigués en matière de soins ainsi que l'identification des besoins de santé pour la population de Tindouf et des régions avoisinantes, a souligné la même source.

Après l'inauguration de l'unité d'oncologie, et dans le cadre de son engagement à améliorer les services de santé, le ministre a inauguré une nouvelle unité de dialyse de 10 lits après son expansion. Cette unité vise à répondre aux besoins de traitement des patients atteints d'insuffisance rénale. A cette occasion, après avoir examiné attentivement les installations et les équipements de pointe, le ministre s'est engagé à augmenter la capacité de l'unité en fonction du nombre estimé de patients atteints d'insuffisance rénale. Au cours de sa visite, M. Saïhi a parcouru les différentes sections de l'hôpital qui dispose d'une capacité d'accueil de 220 lits et compte 62 médecins spécialistes ainsi que 25 médecins généralistes. Il s'est également familiarisé avec les installations disponibles, notamment les services d'urgence médicale, les services d'imagerie médicale équipés d'appareils tels que l'IRM, le scanner et la mammographie, ainsi que les services de gynécologie-obstétrique, d'oncologie, de pédiatrie, de chirurgie pédiatrique, de réanimation et de salle d'opération.

En outre, Saihi a annoncé la mise à disposition de 50 logements de fonction dans le cadre des incitations approuvées par le président de la République au profit des médecins travaillant dans les wilayas du Sud.Dans le but de prendre en charge les habitants des régions éloignées, il a donné le signal de départ d'une caravane médicale. Cette caravane se rendra dans les régions de Tafqount, Hassi Mounir et Ghar Djebilet, afin de fournir des examens médicaux généraux, des consultations en médecine interne, en pédiatrie, ainsi que des vaccinations contre la grippe saisonnière. Par ailleurs, le ministre a également inspecté les projets en cours de réalisation. Il s'agit notamment du projet d'achèvement d'un hôpital de 120 lits dans la commune de Tindouf, le projet de réalisation d'un hôpital Mère-et-enfant de 60 lits dans la commune de Tindouf et l'unité de surveillance sanitaire des frontières.

Sihem B.

ASSURANCES

Un nouveau projet de loi en préparation

NE CONTRIBUANT au produit national brut qu'avec l'infime taux de 0,7%, le secteur des assurances est appelé à accroitre sa participation dans l'économie nationale. Chose qui devrait se concrétiser dans l'avenir avec l'adoption annoncée d'un nouveau cadre juridique qui permettre d'opérer un bond qualitatif en la matière.

La question a été débattue lors d'un séminaire annuel de la Compagnie algérienne des Assurances CAAT, organisé dans la wilaya d'Oran et placé sous le thème «L'assurance facteur de résilience et de développement économique».

Le Pdg de la CAAT, Nasser Sayes, a annoncé la préparation d'un nouveau projet de loi relatif au secteur des assurances, avec la participation de tous les acteurs du secteur.

Un texte qui devra être présenté prochainement au Parlement, a-t-il dit, ajoutant que les dispositions de cette loi permettront au secteur des assurances d'opérer un bond qualitatif dans sa contribution à l'économie nationale. Selon lui, le secteur des assurances en Algérie s'oriente davantage vers la participation dans l'économie nationale, à travers la modernisation de sa performance, la diversification du portefeuille d'activités et de services pour répondre aux exigences des clients et aux besoins de l'économie.

Il est cependant nécessaire, a précisé M. Sayes, d'»œuvrer à accroître la contribution du secteur des assurances au produit national brut, à travers la modernisation de la performance et la diversification des services fournis, soulignant que le taux de participation est actuellement estimé à 0,7%».

Le même responsable a indiqué qu'un tel objectif «s'inscrit dans la nouvelle vision économique approuvée par les pouvoirs publics, à travers laquelle ils aspirent à rendre l'économie nationale plus ouverte, plus diversifiée et source d'allègement de la dépendance aux hydrocarbures».

Le Pdg de CAAT a en outre évoqué la stratégie nationale mise en place par les plus hautes autorités dans le cadre des nouvelles perspectives économiques, afin d'évoluer progressivement vers une économie créatrice de richesses et diversifiée, capable de rivaliser sur les marchés internationaux.

«Cette nouvelle stratégie impulsera le marché de l'assurance à œuvrer pour résoudre tous ses problèmes et augmenter son chiffre d'affaires et son taux de participation à l'économie nationale», a-t-il noté.

L'intervenant qui a signalé une forte activité de l'économie nationale, a exprimé son souhait de voir les compagnies d'assurance nationales «suivre le rythme de tout ce mouvement et de la volonté des pouvoirs publics de faire progresser l'économie».

M. Sayes a par ailleurs évoqué les réalisations de la CAAT de l'année écoulée. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 26,7 milliards de dinar, ce qui a renforcé sa position de deuxième compagnie d'assurance sur le marché national, tout en augmentant son capital au cours de l'année écoulée de 5 milliards de dinars pour atteindre 25 milliards de dinars.

S. N.

MERCURIALE PUBLIÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

L'impératif de maîtriser la chaîne de distribution

La mercuriale traduisant une moyenne des prix des produits de large consommation, des légumes frais et des fruits de saison, observés dans les marchés de détail, est publiée quotidiennement par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural sur son site et ses pages sur les réseaux sociaux. A quel degré cette tendance des prix est reflétée sur le terrain ?

Depuis le mois d'octobre, le ministère de l'Agriculture a adopté une nouvelle démarche en publiant un prix moyen de plusieurs produits. Cette mercuriale quotidienne des prix des produits agricoles, destinée aux professionnels et aux consommateurs, est censée servir de «tableau de bord» pour le consommateur. Mais ce dernier retrouve-t-il les prix publiés dans les marchés ?

Pour l'Association nationale pour la protection des consommateurs Aman, cette liste «ne peut pas refléter la réalité des prix quotidiens», d'autant que «70 à 80 % du marché des légumes, principalement, transite par le marché informel». Hacène Menouar, président de l'association, qui a déploré l'absence d'un réseau de distribution et de marchés de gros maîtrisés, a affirmé qu'il est difficile de maîtriser le prix. «C'est une action administrative. Le ministère de l'Agriculture devrait maîtriser la distribution au niveau des marchés de gros et sur cette base, il pourra déterminer un prix de référence», a précisé M. Menouar joint par téléphone.

«Si, par exemple, le prix de la pomme de terre dans le marché de gros est à 50 DA, on va conseiller au consommateur de l'acheter à 60 ou 65 DA», a-t-il expliqué, affirmant que dans la majorité des cas, les agriculteurs vendent aux détaillants et ces produits sont généralement vendus sur la voie publique. «Avec cette situation, comment peut-on maîtriser les prix de ces produits et d'où va-t-on ramener l'information ?», s'est-il interrogé.

Il a rappelé, dans ce sens, la requête de l'association qui a toujours appelé «à la régulation du marché qui passe par la réalisation de plates-formes régionales qui vont assurer la distribution vers le marché de gros et puis vers les marchés de détail».



Le casse-tête des prix.

«Tous les produits vont passer par ces plates-formes et on pourra, avec la numérisation, suivre quotidiennement les quantités vendues et les prix pratiqués», a-t-il souligné. Cela permettra aussi d'avoir une traçabilité et de maîtriser les marges bénéficiaires.

D'autre part, le ministère, qui est un département de la République, va communiquer une moyenne de prix sur tout le territoire national, selon le président de l'association, qui signale «une grande disparité des prix d'une wilaya à une autre».

Ainsi, pour une meilleure précision, l'association Aman propose la diffusion quotidienne des prix des produits de première nécessité et ceux consommés au niveau de chaque localité, et ce via les radios locales. «Nous allons avoir ainsi le prix réel et pouvoir vérifier sur le terrain», a-t-il précisé.

Pour l'association, il est surtout préférable que le ministère de l'Agriculture communique un prix de référence pour chaque produit, pour une période donnée.

Notons que la liste quotidienne du ministère des prix de produits de large consommation, légumes frais et fruits de saison, présente au quotidien le prix maximum et minimum et une moyenne des prix pour chaque produit. Hier, selon la mercuriale du ministère de l'Agriculture, la pomme de terre était vendue à 74 DA le kilo, la tomate à 96 DA et la carotte à 84 DA. La courgette, les haricots verts et la laitue étaient respectivement à 182, 175 et 87 DA. Le poulet de chair, quant à lui, était vendu en moyenne à 516 DA et la viande bovine avec os à 1 820 DA. Les prix des fruits varient entre 200 DA pour la clémentine et 383 DA pour la pomme.

Lilia Aït Akli

INCUBATEUR DES PROJETS INNOVANTS

Le rôle crucial de l'université

L'UNIVERSITÉ algérienne est considérée comme facteur clé dans la promotion de l'entrepreneuriat et du développement d'une culture entrepreneuriale chez les étudiants. Des initiatives telles que la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat ont été organisées pour sensibiliser les étudiants. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour renforcer cet aspect et généraliser la formation en entrepreneuriat dans tous les établissements universitaires algériens, et inciter les jeunes étudiants à l'innovation.

«L'université joue un rôle crucial dans l'incubation des projets innovants lancés par les jeunes étudiants, en sus de l'importance de cet établissement dans le développement de l'économie nationale.

D'où l'impératif de passer d'une formation universitaire académique et théorique à une formation plutôt pratique», a affirmé le chargé de mission au cabinet du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Pr Hamoum Toufik. Il a souligné que l'environnement socioéconomique doit s'adapter à l'innovation et au numérique qui sont impliqués d'une manière ou une autre dans l'adoption de nouvelles stratégies pour l'économie nationale. Concernant la possibilité de passer à l'international, le même responsable a expliqué, à la Radio nationale, que les startups algériennes doivent, en premier lieu, travailler à couvrir l'économie nationale puis passer à l'échelle internationale, ajoutant que «c'est à l'entrepreneur de développer son propre business plan qui va garantir ce processus».

L'université envisage également de passer à la concrétisation des idées de jeunes étudiants, «en réalisant des partenariats stratégiques avec des entreprises nationales permettant de les aider dans leurs parcours» a-t-il fait savoir.

En marge de la conférence africaine des startups (ASC), il a indiqué que «plusieurs pays africains peuvent profiter de l'expérience de l'Algérie dans le domaine de l'entreprenariat, dans ce sens, Hamoum pense que l'université doit jouer un rôle d'accompagnateur et de partager ses acquis dans ce domaine».

Rappelant que l'Algérie a été classée 2e en Afrique et 18e dans le monde, selon le dernier classement mondial de la plateforme Startup Ranking, gagnant ainsi, en l'espace de seulement 6 mois, plus d'une quarantaine de sièges au niveau international.

En novembre dernier, près de 2000 startups ont obtenu le label de la meilleure startup, a fait savoir le ministre de l'économie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises, Yacine El-Mahdi, estimant que ce chiffre est «le fruit et un des jalons de l'action conjointe avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique» dans le cadre de la stratégie du gouvernement visant à ouvrir la voie et encourager l'émergence d'entrepreneurs hautement qualifiés.

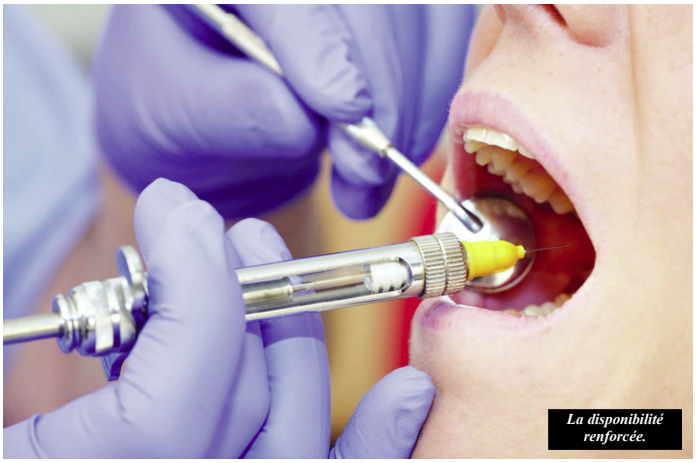
Il convient de noter que le gouvernement avait mis en place un cadre réglementaire et fiscal en faveur des jeunes pousses, notamment une exonération de taxes pendant quatre ans, une baisse des droits de douanes et de la TVA, et la création d'un fonds national de financement des start-ups. Le ministre a également créé le Haut conseil à l'innovation, chargé de labéliser les start-up et les incubateurs susceptibles de bénéficier de fonds. Le gouvernement algérien a pour ambition de faire de l'Algérie une «start-up nation» et vise à renforcer les dépenses et le développement afin d'atteindre 3% du PIB dans 5 ans contre 1% actuellement.

Rim Boukhari

ANESTHÉSIANTS DENTAIRES

De grandes quantités importées

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a annoncé que la disponibilité des produits d'anesthésie dentaire sur le marché national sera renforcée dès la semaine prochaine avec la réception d'importantes quantités importées. Il a également rassuré quant à la disponibilité continue de ce produit au niveau national grâce aux efforts déployés par les services concernés.



La disponibilité renforcée.

Ainsi, plus de 6,85 millions de doses ont été mises sur le marché, dont environ 5 millions au cours des trois derniers mois. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère, précisant que 950 000 doses sont en cours de contrôle afin de les mettre sur le marché.
De plus, 2,3 millions de doses sont en cours de dédouanement, selon la même source. Le ministère annonce également qu'il est prévu la réception d'un million de doses à la mi-décembre en cours afin de les mettre sur le marché avant la fin de l'année.
Par ailleurs, «les services du ministère continuent d'œuvrer pour la diversification des sources d'approvisionnement en enregistrant de nouveaux anesthésiants dentaires et en localisant quatre projets de production au niveau national», a ajouté la même source. Afin d'assurer la traçabilité de la distribution des anesthésiants, le ministère a tenu à souligner qu'il «coordonne avec les parties prenantes et suit de près la distribution des médicaments à travers les déclarations des distributeurs dûment agréés», et ce «afin de combattre et de mettre fin définitivement aux positions monopolistiques engendrant des perturbations au niveau du marché pharmaceutique», conclut le communiqué.
Il convient de rappeler que le Conseil national de l'ordre des médecins dentistes algériens avait adressé, en septembre dernier, une lettre au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, afin qu'il intervienne pour résoudre la crise de la disponibilité des anesthésiants dentaires.
Pour sa part, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, avait démenti, à maintes reprises, l'existence d'une pénurie d'anesthésiants dentaires.
Il avait affirmé à ce sujet qu'il ne s'agissait pas d'un problème d'approvisionnement mais plutôt d'une tentative de lobbying par des parties tierces voulant imposer un certain type d'anesthésiant sur le marché.

Sihem Bounabi

BIENTÔT OPÉRATIONNELLE À LA CNR

Une plate-forme numérique pour le retrait des documents

LA CAISSE nationale des retraites (CNR) s'apprête à lancer une plate-forme numérique permettant aux retraités de retirer des documents, en particulier les attestations de revenus, sans avoir à se déplacer aux différentes agences de la caisse.
L'annonce a été faite par le directeur de l'informatisation de la CNR, Rachid Nache, qui a révélé que la CNR compte faciliter davantage la vie des retraités et s'apprête à mettre à leur disposition de nouvelles plates-formes numériques.
Ce nouveau service numérique va, selon ce même responsable, faciliter la vie aux retraités algériens en leur évitant les déplacements inutiles ainsi que les interminables files d'attente aux guichets de la CNR.
Constatant qu'une bonne partie des retraités, soit 30 %, a précisé M. Nache, se déplacent aux agences de la CNR pour retirer ou déposer des documents, notamment les attestations de revenus, la Caisse de retraite a entrepris de développer une application mobile qui permet ainsi d'accomplir ces démarches depuis chez soi, sans avoir à se déplacer et à subir de nombreux désagréments.
Cette application, a expliqué M. Nache, va offrir la possibilité aux retraités de télécharger leurs attestations de revenus directement via leurs comptes personnels, sans avoir à se déplacer. Les facilitations ne se limitent pas à cela.
En effet, une autre application, également en cours de développement, permettra le téléchargement de divers autres documents administratifs, facilitant ainsi grandement l'accès aux services de la CNR. Le responsable a également révélé une fonctionnalité particulièrement intéressante pour les travailleurs en fin de carrière. Grâce à cette nouvelle application, ils pourront s'inscrire sur la plate-forme de la CNR deux années avant leur départ à la retraite.
Cette fonctionnalité leur permettra de «suivre en temps réel le traitement de leur dossier, offrant une transparence et une efficacité sans précédent dans la gestion des retraites», a encore fait savoir M. Nache. La Caisse nationale des retraites, faut-il le rappeler, dispose également d'une plate-forme numérique permettant aux retraités de consulter leurs rappels de la majoration des pensions et allocations ainsi que le montant des augmentations de 2022, selon un récent communiqué de la CNR.
Cette plate-forme est accessible sur le lien https://reval.cnr.dz/ ou à travers le scan du code QR affiché sur la photo, selon la même source.
Les retraités peuvent également accéder à la plate-forme sur le site web de la CNR, à savoir www.cnr.dz ou encore www.reval.cnr.dz.

Lynda Louifi

BARRAGE DE TAKSEBT

Le taux de remplissage à seulement 20%

LA SITUATION en matière d'eau potable commence à devenir préoccupante à Tizi Ouzou. Et pour cause, le taux de remplissage du barrage de Taksebt est de seulement 20%. Si le barrage venait à subir encore une baisse de 10 %, il ne serait plus possible d'y pomper de l'eau. Car pomper de l'eau à partir de tout ouvrage hydraulique dont le taux de remplissage est de 10% seulement serait catastrophique sur le plan sanitaire pour le consommateur, selon les experts. En termes plus clairs, l'eau d'un barrage dont le taux de remplissage est de 10% ou moins est impropre à la consommation. Cependant, l'apport de l'Oued Sébaou, dont le pompage des eaux et leur refoulement vers le barrage, qui est d'une quantité de 250 000 m3, assure pour l'heure la sécurité en la matière. Il convient de noter qu'avec les dernières chutes de pluie, le débit de l'Oued Sébaou est devenu plus important que lors de la période allant du mois d'août à la mi-novembre.
Par ailleurs, grâce à l'apport scientifique, comme cela a été prouvé lors de la dernière journée d'étude organisée par l'APW et consacrée à la situation des eaux au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, des mesures correctionnelles sont proposées pour corriger les dégâts causés à la nappe phréatique de l'Oued Sébaou durant plusieurs décennies. Ainsi, non seulement l'eau potable sera en abondance pour le consommateur, mais l'arrosage des terres agricoles sera aussi permis, ce qui est d'une importance capitale.
La grande question est de savoir si les propositions susmentionnées seront validées, ce qui permettrait de mettre en œuvre les solutions techniques proposées. L'autre élément important entrant dans l'équation est l'extraction du sable, car il est évident, selon les professionnels, que si l'extraction du sable nuit à l'environnement et à l'écosystème, il n'en demeure pas moins que sur le plan économique et de développement, l'extraction de sable dans l'Oued-Sébaou a toujours constitué un atout majeur.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

BÉJAÏA

600 foyers raccordés au gaz naturel à Souk El-Tenine

LE TAUX de pénétration du gaz naturel dans la wilaya a atteint les 70%. C'est ce qu'a indiqué la wilaya dans un communiqué, en marge de la visite effectuée par le wali aux communes de Souk El-Tennine et Melbou, à l'est de la wilaya.
Une visite, au cours de laquelle le premier responsable de la wilaya a mis en service le réseau de raccordement au gaz de ville au profit de plus de 600 foyers. La cérémonie de branchement des foyers de ces localités a été effectuée en présence du président de l'APW, du chef de daïra et du maire de Souk El-Tennine, du directeur de l'énergie, du directeur de la Sonelgaz et de plusieurs élus locaux.
Le programme d'alimentation au gaz de ville a touché les villages de Boulezazen et Ahrik, communes de Melbou et El-Ousta Souk El-Tennine. Des villages situés dans des zones froides. «Le montant de l'opération a coûté 56 millions de dinars pour un nombre de 340 branchements initialement prévus dans le cadre du quinquennat 2010/2014 mais, qui ont touché, à la fin, un total de 600 foyers», a indiqué le directeur de l'énergie. Et d'ajouter : «plus de 2500 foyers seront, également, raccordés dans les prochains mois».
«Des programmes sont en cours de réalisation un peu partout», a, fait encore savoir le même responsable.
Pour leur part, les villageois n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction et leur joie. A titre de rappel, plusieurs milliers de foyers ont été raccordés ces deux dernières années au gaz de ville à travers la wilaya de Béjaïa. Un nombre important d'opérations ont été lancées un peu partout, à travers la wilaya.
Certains programmes ont, en enfin, été réglés récemment après un blocage qui a duré plusieurs années notamment, le programme qui devraient alimenter plusieurs villages de Draâ à El-Gaïd et Kherrata et qui devait être initié il y a plusieurs années depuis la wilaya de Sétif mais, suspendu en raison de l'opposition d'un propriétaire terrien. «La wilaya de Béjaïa a bénéficié d'un programme de raccordement de 100 000 foyers au gaz naturel dans le cadre du quinquennat», a indiqué la wilaya.
Pour sa part, le premier responsable de la wilaya a, par ailleurs, annoncé «le raccordement de nouveaux foyers d'ici la fin de l'année en cours». Il a fait savoir que «le raccordement au gaz de ville de ces foyers rentre dans le cadre du programme du président de la république».

N. Bensalem

CLAP DE FIN POUR LE TRIBUNAL SPÉCIAL SUR LE LIBAN OU TRIBUNAL HARIRI

Requiem pour une escroquerie politique, une imposture judiciaire, une forfaiture morale

Par René Naba



Le Tribunal Spécial sur le Liban devrait fermer ses portes fin 2023 dans l'indifférence quasi générale de l'opinion occidentale, boudé par ses contributeurs, en état de quasi faillite financière, tournant une page honteuse des annales de la justice internationale, infligeant en même temps une scarification morale à ses promoteurs principalement la France et les États-Unis.

Le procès des assassins présumés de l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri a constitué par excellence un procès politique sous habillage juridique.

Émaillé de nombreux incidents, ce procès qui se voulait exemplaire a débouché en fait sur une parodie de justice, une escroquerie politique, une imposture judiciaire, une forfaiture morale.

1- Une justice sous influence: Le fonctionnement du Tribunal spécial sur le Liban en question

L'étincelle de ce barnum politico médiatique a été déclenchée par l'ambassadeur de France au Liban, Bernard Emié, futur directeur de la DGSE, qui se vivait alors à Beyrouth en pro consul de l'ancienne puissance mandataire, théorisant une incongruité juridique sur la «responsabilité implicite de la Syrie et du Hezbollah» dans l'assassinat du milliardaire libano saoudien, par ailleurs partenaire du président français Jacques Chirac, qui en sera , au delà de toute décence, son pensionnaire posthume.

Le Tribunal Spécial sur le Liban, chargé de juger les responsables de l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafic Hariri, le 14 février 2005, devait ouvrir ses travaux le 25 Mars à Leidschendam, dans la banlieue de La Haye, sur fond d'une sanglante épreuve de force ente le bloc atlantiste et ses contestataires régionaux, particulièrement en Syrie et le nord du Liban dans la région de Tripoli où le bras de fer tourne à la guerre confessionnelle.

Du jamais vu dans les annales diplomatiques internationales: des démissions en cascade impliquant jusques y le président de l'institution, deux procureurs et un greffier, un fonctionnement émaillé de nombreuses irrégularités, un des enquêteurs soudoyé, des arrestations arbitraires sur la base de dépositions de faux témoins, des enquêteurs agents de la CIA. Une farce de très mauvais goût, dont la crédibilité de la justice internationale en patira longtemps. Jugez-en.

Le fonctionnement du Tribunal spécial sur le Liban chargé de juger les responsables de l'assassinat du chef du clan américano saoudien au Liban a en effet tourné à la farce au point d'apparaître comme une institution sous influence instrumentalisée à des fins politiques, sinistrant durablement la notion de Justice internationale en ce que dans un cas similaire, l'assassinat de l'ancien premier ministre du Pakistan Benazir Bhutto, deux ans plus tard, n'a pas donné lieu à un tel déploiement juridico politique, pas même une enquête de l'ONU.

La singularité de ce tribunal d'exception, qui le frappait de suspicion, est qu'il était particulièrement soutenu par un pays, les États-Unis, qui n'a pas souscrit au traité de Rome portant création de la Cour Pénale Internationale, et, qu'il était, de surcroît, financé à parité par un pays, le Liban, pour une enquête menée à charge, exclusivement à charge contre une formation majeure de la coalition gouvernementale, au mépris des règles élémentaires du débat contradictoire; un principe fondamental d'une bonne administration de la justice, au risque d'imposer le pays bailleur de fonds.

Le Liban concourt à raison de 49 pour cent d'un budget annuel de 65 millions de dollars, soit 32,5 millions de dollars environ. Un système pervers qui conduit à un autofinancement suicidaire en ce que l'acte incrimine la responsabilité de plusieurs membres du mouvement chiite Hezbollah, une liste conforme dans une large mesure aux révélations du journal Der Spiegel, en 2009, ainsi qu'aux fuites de la chaîne de télévision israélienne Canal 10, en juillet 2010.

2- De nombreuses irrégularités

Le fonctionnement du tribunal spécial sur le Liban a été émaillé de nombreuses irrégularités, mais les deux coups qui ont porté un coup irrémédiable à sa crédibilité sont l'arrestation arbitraire de quatre officiers de l'armée libanaise et des services des renseignements consécutive à la déposition d'une dizaine de faux témoins commandités par le clan Hariri, ainsi que la corruption de certains enquêteurs internationaux.

Jamil Sayyed, ancien directeur de la sûreté générale, et trois autres officiers d'autorité, le général Moustpaha Hamdane, chef de la garde présidentielle, le général Raymond Azar, chef du renseignement militaire, et le général Ahmad el Hajj, chef des services de renseignements sont été arrêtés arbitrairement, le30 août 2005, et relâché 4 ans après sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre eux.

Leur arrestation répondait au souci des pays occidentaux d'éliminer du théâtre de l'enquête des responsables à la personnalité affirmée pour leur substituer des partisans du clan Hariri acquis à la collaboration en vue d'orienter les investigations dans le sens souhaité par les occidentaux en vue de son instrumentalisation contre la Syrie et le Hezbollah.

Rafic Hariri était un ancien premier ministre lorsqu'il a été assassiné, de même que Benazir Bhutto, au Pakistan. Le libanais sunnite a eu droit à un tribunal international et pas la pakistanaise chiite. Sur le plan proprement libanais, le prédécesseur libanais de Rafic Hariri, Rachid Karamé (Tripoli), a été assassiné, lui, dans l'exercice de ses fonctions de premier ministre, sans bénéficier de l'attention de la justice internationale.

Le statut de Rome a été ratifié le 17 juillet 1998 habilitant la Cour Pénale Internationale à se saisir des «crimes contre l'humanité, crimes de génocide et des crimes de guerre». Il n'a pas qualité pour les crimes individuels. Il n'a été ratifié ni par les États-Unis, ni par Israël, les deux pays les plus impliqués, paradoxalement, dans le fonctionnement du Tribunal Spécial sur le Liban.

3-Gommer le passif Hariri

L'internationalisation d'un crime interne, s'agissant de l'assassinat d'une personnalité n'exerçant aucune responsabilité internationale, et d'un crime commis sur le territoire d'un état souverain dont la victime en est le ressortissant, de même que l'instrumentalisation de cette justice à des fins politiques, placent le Liban sous un mandat de facto des puissances occidentales, à la merci d'un chantage permanent, occultant le débat sur le passif de l'ère Hariri, qui hypothèque, lui, l'avenir du Liban, à savoir :

Une dette publique de cinquante milliards de dollars

Une évaporation de recettes du ministère des finances de l'ordre de quinze milliards de dollars, sous le gouvernement du tandem Hariri-Siniora.

Trente millions de m2 de superficie du territoire libanais vendus à des inconnus, vraisemblablement à des investisseurs originaires des pétromonarchies du Golfe, en infraction avec la législation du pays.

Près de deux cent mille naturalisés sunnites entrainant un bouleversement de l'équilibre démographique du pays dont le système politique repose sur une répartition confessionnelle du pouvoir.

4-Un enquêteur soudoyé

Dans une allocution télévisée dimanche 3 juillet 2011, Cheikh Hassan Nasrallah a fait diffuser une séquence vidéo montrant un des enquêteurs internationaux, l'Allemand Gerhard Lehman, vice-président de la commission d'enquête monnayant ses informations, en train d'empocher une somme d'argent. Daniel Bellemare, de son côté, a personnellement œuvré à la levée de la Note rouge placée sur Mohammad Zouheir Siddiq auprès d'Interpol, annulant ainsi les poursuites engagées contre lui en sa qualité de «faux témoin» du procès.

Ancien garde de corps d'un opposant notoire au régime de Damas, le général Rifa'at Al Assad, propre oncle paternel du président Bachar al Assad, Siddiq résiderait au Caire sus la protection des services égyptiens.

Les notes Wikileaks ont révélé des rencontres périodiques entre les enquêteurs internationaux et l'ambassade américaine à Beyrouth visant à obtenir des instructions sur le cheminement de l'enquête.

5-Un panel d'enquêteurs en rapport avec la CIA

Robert Baer, conseiller du procureur, spécialiste des affaires islamiques, ancien officier de la CIA, avait été envoyé au Liban pour traquer Imad Moughnieh, le responsable de la branche militaire du Hezbollah. Dans une interview à la chaine de télévision d'Abou Dhabi, Bauer a avoué avoir consacré quinze ans de sa mission auprès de la CIA travaillé pour le kidnapper. En 1985, il avait participé à la tentative d'assassinat de Sayed Hussein Fadlallah, un attentat qui a tué et blessé plus de 300 personnes.

Nick Caldas, australien d'origine égyptienne, ancien responsable des investigations au sein de la commission d'enquête internationale. Lié à la CIA, il avait été auparavant dépêché en Irak pour créer un service de renseignements irakien sous l'autorité de l'administration américaine du pays.

Michael Taylor, britannique, responsable des investigations au TSL, un ancien chef des Services de renseignements britanniques, il est spécialisé dans la lutte contre le «terrorisme islamique».

Darrel Mendez, américain, responsable des poursuites au bureau du procureur, «ancien des Marines et lié à la CIA et au FBI». Doreid Bcherraoui, libano-français, conseiller juridique du procureur, a été le premier à lancer, via les médias, des accusations contre la Syrie et les services libanais. hostile au Hezbollah, il passe pour être responsable de plusieurs décisions du Bureau du procureur dans l'affaire des faux témoins.

A SUIVRE

ASSASSINAT DE SOLEIMANI

La justice iranienne condamne les États-Unis à payer 50 milliards de dollars

Un tribunal iranien a condamné le gouvernement américain à payer près de 50 milliards de dollars de dommages et intérêts pour avoir assassiné le général Qassem Soleimani en 2020 en Irak, a annoncé ce 6 décembre la justice iranienne. 50 milliards de dollars : c'est le montant des dommages et intérêts auxquels le gouvernement américain a été condamné par la justice iranienne pour l'assassinat du général Qassem Soleimani. Cette condamnation, annoncée ce 6 décembre, intervient près de quatre ans après la mort le 4 janvier 2020 du commandant de la force Al-Qods, chargée des opérations extérieures des Gardiens de la révolution, l'armée idéologique de la République islamique, tué dans une frappe de drone américaine à Bagdad. Le président Donald Trump avait déclaré à l'époque avoir ordonné la frappe en réponse à des attaques contre les intérêts américains en Irak. En riposte, l'Iran avait tiré des missiles sur des bases abritant des soldats américains en Irak. «À la suite de la plainte déposée par 3 318 compatriotes de tout le pays [...], un tribunal de Téhéran a condamné le gouvernement américain à payer un total de 49 milliards et 770 millions de dollars au titre des dommages moraux et matériels», a indiqué l'agence de l'autorité judiciaire Mizan Online. Le tribunal a jugé coupables 42 personnes et entités, dont Donald Trump et des responsables de son administration, selon Mizan.



Regain de tensions entre Washington et Téhéran, sur fond de conflit à Gaza Cette condamnation intervient alors que Téhéran accuse Washington d'être «complice» d'Israël dans sa guerre menée dans la bande de Gaza contre le mouvement palestinien Hamas. Les États-Unis mettent eux en cause l'Iran, qui soutient le Hamas, dans des attaques menées par des groupes pro-Iran contre les troupes américaines basées en Irak ou en Syrie. Qassem Soleimani, qui était l'architecte des opérations militaires iraniennes au Moyen-Orient, demeure une figure adulée par les partisans de la République islamique. L'Iran et les États-Unis n'entretiennent pas de relations diplomatiques depuis 1980, soit un an après la chute du Shah. En octobre, un tribunal iranien avait condamné le gouvernement américain à payer 420 millions de dollars en compensation aux victimes d'une opération militaire lancée en 1980 pour tenter de libérer les diplomates retenus otages à l'ambassade des États-Unis à Téhéran. En 2016, la Cour suprême américaine avait ordonné le gel d'avoirs iraniens aux États-Unis pour dédommager des victimes d'attaques imputées à l'Iran. **R. I.**

RÉFÉRENDUM SUR L'ESSEQUIBO

Le Venezuela ordonne l'octroi de licences pétrolières dans la région du Guyana

« IL S'AGIT d'une menace directe pour l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Guyana », a réagi le président guyanien, Irfaan Ali.

Trois jours après un référendum sur l'intégration de l'Essequibo, territoire du Guyana, au Venezuela, la tension est montée entre les dirigeants des deux pays mardi 5 décembre. Le président venezuélien Nicolas Maduro a ordonné l'octroi de licences pétrolières dans l'Essequibo, des déclarations qui constituent « une menace directe » selon son homologue guyanien, Irfaan Ali.

Dimanche, le Venezuela a organisé un référendum sur l'Essequibo. Selon les chiffres officiels – contestés par de nombreux observateurs –, quelque 10,4 millions d'électeurs vénézuéliens ont participé et 95 % se sont dits favorables à l'intégration de la zone à leur pays. Surfant sur cette « victoire », M. Maduro a ordonné mardi au groupe public pétrolier PDVSA d'accorder des licences d'exploitation de pétrole et gaz dans la région de l'Essequibo.

Il a également proposé que le pays se dote d'une loi spéciale interdisant la signature de contrats avec des entreprises travaillant dans le secteur en vertu de concessions accordées par le Guyana. M. Maduro a évoqué un délai de trois mois donné à ces sociétés pour se retirer de la zone « à délimiter », tout en se disant « ouvert à la discussion ».Il a aussi demandé de faire en sorte que soit promulguée une loi pour créer la province du Guayana Esequiba, qu'un recensement y soit conduit et que des cartes d'identité soient délivrées aux habitants. Le président vénézuélien a néanmoins appelé à « un accord diplomatique juste, satisfaisant pour les parties et amical » tout en affirmant que son pays allait « récupérer » l'Essequibo, où de vastes gisements de brut ont été découverts en 2015.

Le président guyanien n'a pas attendu longtemps pour réagir, prononçant une allocution exceptionnelle à la nation mardi en fin de soirée. « Il s'agit d'une menace directe pour l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Guyana. (…) Le Guyana considère cela comme une menace imminente », a-t-il déclaré. « J'ai parlé ce soir au secrétaire général des Nations unies et à plusieurs dirigeants pour les alerter de cette évolution dangereuse et des actions désespérées du président Maduro qui mettent en péril le droit international et constituent un risque important pour la paix et la sécurité internationales », a-t-il ajouté.

« Nous demandons instamment au président Maduro de revenir sur ses erreurs et d'agir et de se comporter en conformité avec le droit international », a-t-il lancé, précisant que les forces guyaniennes étaient en « alerte totale ». « Le Venezuela a rejeté le droit international, l'Etat de droit, la justice (…) ainsi que la préservation de la paix et de la sécurité internationales, et s'est littéralement déclaré nation hors la loi », a-t-il insisté.

LES PLUS IMPORTANTES RÉSERVES DE PÉTROLE PAR HABITANT

Caracas revendique depuis des décennies l'Essequibo (parfois appelé Guayana Esequiba), territoire de 160 000 km2 représentant plus des deux tiers du Guyana et où vivent 125 000 personnes, soit un cinquième de sa population. Le Venezuela soutient que le fleuve Essequibo doit être la frontière naturelle, comme en 1777, à l'époque de l'empire espagnol. Le Guyana estime, de son côté, que la frontière date de l'époque coloniale anglaise et a été entérinée en 1899.

La Cour internationale de justice (CIJ), plus haute instance judiciaire de l'Organisation des Nations unies (ONU), dont le Venezuela ne reconnaît pas la compétence dans cette affaire, avait ordonné vendredi au gouvernement vénézuélien de « s'abstenir de toute action susceptible de modifier la situation » dans l'Essequibo et aux deux parties de « s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver ou d'étendre le différend ».

La revendication du Venezuela est devenue encore plus brûlante depuis la découverte de pétrole dans l'Essequibo par ExxonMobil en 2015. Une nouvelle et importante découverte d'or noir a eu lieu le mois dernier dans la région, ajoutant aux réserves du Guyana au moins dix milliards de barils, soit plus que celles du Koweït, et le Guyana dispose des plus importantes réserves de pétrole par habitant au monde. Le Venezuela possède, pour sa part, les plus importantes réserves prouvées de la planète. **R. I.**

LA COOPÉRATION MILITAIRE AVEC LA RUSSIE RENFORCÉE

Le Niger tourne le dos à l'Europe

LE NOUVEAU pouvoir au Niger a annoncé le 4 décembre mettre fin à deux missions de sécurité et de défense de l'Union européenne (UE) dans le pays. Le ministère nigérien des Affaires étrangères a annoncé dans un communiqué le 4 décembre la dénonciation de l'accord passé par l'Etat du Niger avec l'Union européenne relatif à la mission civile européenne «EUCAP Sahel Niger», active depuis 2012. Cette mission basée à Niamey dit compter 120 Européens et soutenir «les forces de sécurité intérieure, les autorités nigériennes ainsi que les acteurs non-gouvernementaux». Le ministère a également déclaré le «retrait par l'Etat du Niger du consentement accordé pour le déploiement d'une mission de partenariat militaire de l'UE» au Niger nommée «EUMPM». Cette mission a été lancée en février «à la demande des autorités nigériennes», pour «soutenir le pays dans sa lutte contre les groupes armés terroristes», selon le site du Conseil de l'UE. Le gouvernement nigérien écrit également qu'il «décide du retrait des privilèges et immunités accordées» dans le cadre de cette mission, sans précisions. Le Niger est en proie à des violences djihadistes à l'ouest et au sud-est du pays. Depuis le renversement le 26 juillet du président élu Mohamed Bazoum par un coup d'Etat, les militaires au pouvoir rompent les liens avec les partenaires occidentaux du pays. Ils ont obtenu le départ des forces françaises - en cours jusqu'à fin décembre. **R. I.**

TIZI OUZOU

Plus de 32 000 personnes handicapées

La wilaya de Tizi Ouzou compte 1.361.312 habitants, dont 32.052 souffrent d'un handicap. Ces chiffres ont été communiqués à l'occasion de la journée internationale des personnes à besoins spécifiques.



Pour marquer cet événement, les autorités civiles et militaires locales, à leur tête, le wali, Djillali Doumi, se sont rendus à Boukhalfa, plus précisément au centre psychopédagogique, où elles ont examiné l'état des lieux. Et à cette occasion, Djillali Doumi a rappelé la nécessité absolue de respecter cette frange de la société. Il a également mis l'accent sur la volonté de l'Etat à assurer la continuité de leur prise en charge.

Selon les chiffres communiqués, les personnes souffrant d'un handicap mental sont au nombre 11.151 dont 7.067 sont de sexe masculin. La gent féminine est au nombre de 4.084. Au segment de l'handicap moteur, les personnes concernées sont au nombre 5.658 dont 2.896 sont de sexe masculin.

Les personnes handicapées visuelles sont au nombre de 2.256 dont 1.068 sont des hommes. Il ressort que les femmes sont plus nombreuses à souffrir de ce handicap visuel. Elles sont effectivement au nombre de 1.188. Concernant le handicap auditif, les personnes touchées sont au nombre de 1.325 dont 713 d'entre elles sont de sexe masculin. Pour ce qui est du type polyhandicap, les personnes concernées sont au nombre de 105 dont 52 sont de sexe masculin. Là encore, le nombre de femme est légèrement plus élevé que celui des hommes puisqu'elles sont au nombre 53. Ces données chiffrées arrêtées à la journée du 30 septembre 2023 mettent en évidence l'évolution de l'handicap au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou depuis l'année 2022 ; soit une évolution de 1.097 individus. Au volet de couverture sociale des personnes handicapées sans revenus, elles étaient au nombre de 11.285 à la date du 30 septembre dernier, soit 1.138 personnes de plus que l'année précédente.

S'agissant des personnes handicapées à 100 % sans revenus autres que la pension d'un montant de 12.000 DA par mois, leur nombre est 10.677. Cette allocation de 12.000 DA par mois aux personnes handicapées ayant un taux d'invalidité de 100 % et ayant 18 ans au moins est conforme aux dispositions du décret exécutif n°23-321 du 6 septembre 2023 modifiant le décret précédant en l'occurrence le décret n°03-45 du 19 janvier 2023 fixant les modalités d'application des dispositions de l'article 7 de la loi n°02-09 du 8 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

ORAN

Inauguration de la ligne ferroviaire vers Bechar

BONNE NOUVELLE pour les amoureux du Sud, désormais, une desserte par train « Coradia » sera programmée quotidiennement sur la ligne Oran-Bechar (aller-retour) durant les vacances d'hiver, à partir du 12 décembre prochain. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la Direction des transports de la wilaya d'Oran.

En effet, la programmation du trajet se fera à partir de 10 h 20 minutes au départ d'Oran pour arriver à Bechar à 17 h 11 minutes, dans l'après-midi, tandis que la desserte, au départ de Bechar, sera effectuée à 6 heures du matin pour arriver à Oran à 13 heures 10 minutes de l'après-midi, a précisé le communiqué.

Pour rappel, la ligne de chemin de fer de transport de voyageurs reliant Oran à Bechar a été renforcée par des trains « Coradia », depuis le mois d'octobre dernier, sachant que la desserte au départ d'Oran aura lieu à 10 heures du matin, les samedi, lundi et mercredi et de Bechar à destination d'Oran, à 10 heures et 20 minutes du matin, les dimanche, mardi et Jeudi.

D'autre part, concernant la livraison de la ligne ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara Djebilet, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures, Lakhdar Rekhroukh, avait mis l'accent, lors d'une visite de travail effectuée le mois d'octobre dernier sur la nécessité de respecter les délais fixés pour la livraison des deux projets de la ligne ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet et de la route Tindouf-Zouerate.

Inspectant plusieurs projets importants dans ces deux wilayas, à leur tête le nouveau projet de réalisation de la ligne ferroviaire pour le transport du minerai de fer Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, ainsi que le projet de réalisation de la route Tindouf-Zouerate (Mauritanie), le ministre avait insisté sur le respect des délais fixés pour ces projets importants et stratégiques qui s'inscrivent dans le cadre des investissements lancés par l'Etat en vue de développer les infrastructures du pays.Par ailleurs, le nouveau train « grandes lignes » Coradia est un train polyvalent grandes lignes bi-mode (diesel/ électrique 25 KV) avec une vitesse de 160 km/h. D'une longueur de 110 m, il comporte 6 voitures et offre une capacité de 254 passagers dont 60 en première classe. Il est adapté aux conditions climatiques du pays (sable, températures élevées) et dispose d'un système de climatisation très performant ainsi que les commodités nécessaires pour faciliter l'accès et le déplacement à bord, en particulier pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

R.R

SALON NATIONAL « AGRO SOUF » À EL-OUED

Plus de 90 exposants attendus

PLUS DE 90 EXPOSANTS sont attendus pour participer à la 7ème édition du Salon national de l'agriculture saharienne « Agro Souf » prévu du 18 au 21 décembre courant à El-Oued. C'est ce qu'ont fait savoir, avant-hier, des organisateurs.

Cet évènement économique, verra la participation des opérateurs économique nationaux publics et privés qui ont joué un rôle pivot dans le développement de l'agriculture saharienne en termes d'amélioration du rendement de la production végétale et animale, a indiqué à l'APS le directeur général de l'entreprise organisatrice du salon, « El-Fahd Expo », Fayçal Houamdi. Des organismes administratifs, banques et compagnies d'assurances, prendront part eux aussi à cette nouvelle édition pour faire connaître les facilités accordées par l'Etat aux agriculteurs en matière d'accès aux crédits bancaires et d'assurance agricole, a-t-il fait savoir.

La 7e édition du Salon sera marquée également par la participation pour la première fois de plusieurs bureaux d'études agricoles ainsi que des opérateurs étrangers (Tunisie, Italie, France) versés dans le domaine de la production de semences, fertilisants, pesticides et médicaments à usage vétérinaire, a ajouté M. Houamdi.

Le programme du salon prévoit, en outre, l'organisation en coordination avec l'Ecole supérieure d'agronomie de l'Université « Chahid Hamma Lakhdar » à El-Oued, d'une rencontre sur les cultures stratégiques, selon l'interlocuteur.

Initié par l'entreprise « El-Fahd Expo » avec le concours de la direction des services agricoles et la chambre d'agriculture de la wilaya d'El-Oued, le salon national de l'agriculture saharienne a pour objectif de mettre en avant les potentialités que recèle la région et les mécanismes d'accompagnement des porteurs de projets désireux d'investir dans l'agriculture saharienne, en application des directives des pouvoirs publics visant à atteindre l'autosuffisance et diminuer la facture d'importation, ont souligné les organisateurs.

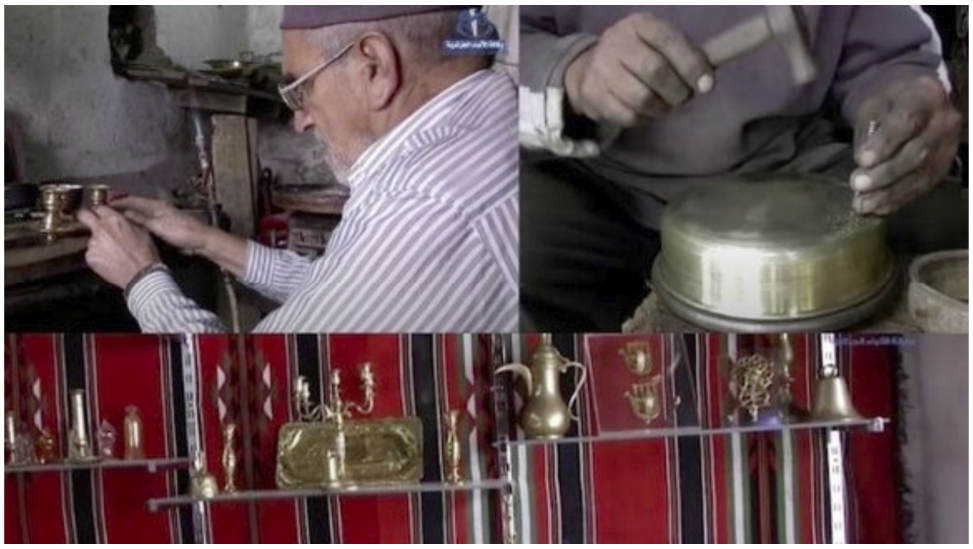
Par ailleurs, il y a lieu de rappeler, près de 70 exposants avaient pris part l'année dernière à la 6ème édition du Salon international « Agro-Souf 2022 », dans la même wilaya. Selon des organisateurs, plusieurs entreprises publiques et privées ont, eu égard à leur rôle d'accompagnement des opérateurs agricoles, qui étaient invités à cette 6ème édition afin de dynamiser les mécanismes d'orientation et de vulgarisation, qualifiées de nécessaires à l'amélioration de la productivité, de la qualité et du rendement.

R.R

PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

L'Algérie inscrit «la gravure sur métaux»

L'Algérie a inscrit la» Gravure sur métal : arts, savoir-faire et pratiques» lors de la dix-huitième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui se déroule du 4 au 9 décembre au Cresta Mowana Resort à Kasane, au Botswana, sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco.



Selon un communiqué publié hier, par le ministère de la Culture et des Arts, ce nouvel acquis pour l'Algérie s'est fait en partenariat avec dix autres pays arabes, notamment l'Égypte, l'Arabie saoudite, le Soudan, la Tunisie, la Mauritanie, la Palestine et la Libye.

« Le dossier algérien, préparé par le ministère de la Culture et des Arts en collaboration en collaboration avec le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), met en lumière une variété de compétences et de techniques artistiques liées à la gravure sur or, argent et cuivre à travers les villes algériennes », a précisé la même source. Et d'ajouter : « cette initiative souligne également leur importance sociale en tant que porteurs d'identité et de mémoire vivante, englobant des dimensions artistiques, artisanales et économiques ».

L'art de la gravure sur métaux (or, argent et cuivre) est répandu dans de nombreuses villes et métropoles antiques, avec Tamanrasset et la Kabylie réputées pour l'artisanat de l'argent, et Batna pour celui de l'or. Les cités traditionnelles telles que Constantine, Blida, Alger et Tlemcen sont renommées pour l'artisanat du cuivre. Cette pratique séculaire consiste à créer des motifs, des symboles ou des mots sur des objets décoratifs, utilitaires, religieux ou cérémoniels. Le ministère convient de mentionner que cette inscription s'inscrit dans le cadre des efforts de l'État pour préserver ces métiers et traditions anciennes qui symbolisent l'Algérie, sa culture, son identité et son histoire en tant que témoignage identitaire, porteurs de mémoire, de coutumes et de traditions, et soutien à l'action culturelle arabe commune visant à renforcer les composantes de la culture arabe et ses pratiques, et ainsi mettre en valeur sa position dans la culture et le patrimoine humain de l'humanité. Pour rappel, l'Algérie a officiellement déposé le dossier de candidature de la « Gravure sur métal : arts, savoir-faire et pratiques » pour son inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité auprès de l'Unesco, en avril 2022.

Meriem Djouder

«ÉVOCATION DES MOSQUÉES DE LA MÉDINA» AU MUSÉE DES ANTIQUITÉS

Un voyage historique au cœur la vieille ville d'Alger

LE MUSÉE national des antiquités d'Alger abritera demain une conférence donnée par Omar Hachi, historien et expert-consultant en patrimoine culturel. La conférence, intitulée «Évocation des mosquées de la médina d'El Djazaïr», promet une plongée dans l'héritage historique de la vieille ville d'Alger, ont indiqué les organisateurs.

Omar Hachi, expert passionné d'histoire locale, guidera les participants à travers un voyage fascinant, dévoilant des anecdotes et des détails méconnus sur ces joyaux architecturaux. La médina d'Alger, avec ses ruelles pittoresques et ses édifices historiques, abrite un ensemble de mosquées



qui ont façonné le paysage spirituel de la région depuis des siècles, a précisé la même source.

Le conférencier transportera aussi les présents au cœur de la médina qui abrite des trésors architecturaux témoignant de l'histoire riche et complexe de la ville. Il parlera également de « ces lieux de culte, bien plus que de simples structures en pierre, sont les gardiens de traditions ancestrales et de savoirs spirituels. Ils reflètent les influences andalouses, mauresques, turques et berbères qui ont laissé leur empreinte sur la région, incarnant ainsi l'évolution des styles architecturaux à travers les époques », a confié le musée.

La conférence explorera la diversité des formes et des structures des mosquées, mettant en lumière l'hypostyle centrée, les minarets ornés de céramiques, les mirhabs décorés de colonnes et d'autres éléments constitutifs de l'esthétique islamique. Elle abordera également l'importance sociale et communautaire de ces lieux de culte, soulignant leur rôle central dans la vie des habitants de la médina.

L'évocation des mosquées de la médina d'El Djazaïr offre une occasion unique de découvrir l'âme de la ville à travers le prisme de ses lieux de culte emblématiques. Cette conférence s'adresse non seulement aux amateurs d'histoire, d'architecture et de culture, mais aussi à tous ceux qui souhaitent approfondir leur connaissance du patrimoine spirituel d'Alger et de l'héritage précieux qu'il offre à la communauté locale et au monde.

Meriem D.

FESTIVAL NATIONAL DE MONOLOGUES ET D'ARTS THÉÂTRAUX À TINDOUF

Ghaza à l'honneur

LA DEUXIÈME édition du Festival culturel national du monologue et des arts dramatiques a levé le voile sur les détails de sa deuxième édition, prévue du 10 au 14 décembre prochain. Deux slogans ont été choisis pour cet événement : « La pratique théâtrale... Ensemble vers une nouvelle ère » et «Ghaza au cœur de l'Algérie des martyrs», en solidarité avec le peuple palestinien qui fait face à une agression sioniste barbare.

Pour cette deuxième édition, huit pièces seront en compétition officielle. En parallèle, le festival proposera une série de conférences intellectuelles, d'ateliers de formation et d'ateliers de pratique, dirigés par des professionnels et d'académiciens.

Les conférences intellectuelles auront lieu à la bibliothèque principale de la Wilaya de Tindouf. Parmi celles-ci, une discussion sur «le monodrame comique, une allégorie paradoxale entre satire et sérieux» animée par le tunisien Rayan Kamel El kirouani. Abdelkrim Benaissa abordera le thème «Le monologue théâtral et les interactions des pronoms de performance entre les outils et les moyens dramatiques». De plus, Aldja Harriz apportera ses éclairages sur «La présentation du monodrame dans le contexte de la pratique théâtrale».

Les ateliers pratiques, prévus au Centre culturel de Tindouf, couvriront divers aspects tels qu'un atelier sur l'art de l'actora dans le monodrame intitulé «Du récit



au diagnostic», dirigé par le professeur Rayan Kamel El kirouani. Le metteur en scène Abdelkader Azzouz animera un atelier sur «Le mouvement mécanique de l'acteur», tandis que l'écrivain et metteur en scène Hicham Boussahla dirigera un atelier sur «L'écriture théâtrale : Techniques d'écriture pour le monodrame».

Dans le même esprit, à la Bibliothèque Principale de la Wilaya, abritera une rencontre sur le «Marketing culturel, mécanismes de planification et stratégies... le cas du théâtre en Algérie».

En guise de reconnaissance pour leur parcours théâtral exemplaire, la deuxième édition du festival honorera également quatre jeunes figures du théâtre, à savoir Abdelkader Azzouz et Wahiba Baali, ainsi que Hicham Boussahla et Souad Djennati.

Meriem D.

VOILE/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE :

La sélection algérienne toujours en tête de la spécialité IQ Foil

LES VÉLIPLANCHISTES algériens ont poursuivi leur domination dans la spécialité IQ Foil des championnats d'Afrique de voile actuellement en cours sur les rives de la mer rouge, en Egypte, en occupant les premières places aussi bien chez les messieurs que chez les dames, à l'issue de la deuxième journée de la compétition, disputée mardi. Chez les messieurs, c'est en effet Ramy Boudrouma qui caracole en tête, avec moins onze points, devant son compatriote Ramzi Boudjaâtit (moins quinze points), alors que chez les dames, c'est Amina Berrichi qui mène le bal, avec moins six points, devant sa compatriote Katia Belabbès (moins huit points). En revanche, dans les spécialités ILCA 6 et ILCA 7, les résultats de la sélection algérienne ont été nettement moins bons, car son meilleur résultat a été une modeste troisième place, détenue provisoirement par le junior Abdelkhalek Boussouar en ILCA 7, avec (- 8 pts), au moment où son compatriote Islam Khoualed occupe actuellement le sixième rang (-16 points). Chez les dames, les Algériennes Maïssa Abdelfettah et Karassane Malia, elles, se sont contentées des cinquième et septième places, avec respectivement (-11 pts) et (-19 points). La compétition, qualificative aux Jeux olympiques de 2024 à Paris, se poursuivra jusqu'au 10 décembre courant. L'Algérie participe à cet événement avec un effectif de huit véliplanchistes : quatre messieurs et quatre dames, engagés aussi bien dans la spécialité IQ Foil qu'en ILCA 6 et 7. Il s'agit de Ramzi Boudjaâtit, Ramy Boudrouma, Amina Berrichi et Katia Belabbès en IQ Foil, ainsi qu'Abdelkhalek Boussouar, Islam Khoualed, Karassane Malia et Maïssa Abdelfettah dans la spécialité ILCA. Selon la Fédération internationale de la discipline (World Sailing), les événements continentaux décerneront au total 74 places de quota, soit 31 bateaux pour les dames, 31 bateaux pour les messieurs, et 12 en mixte. Les Comités nationaux olympiques (CNO) les mieux classés lors des événements continentaux et n'ayant pas réussi à se qualifier lors des Championnats du monde 2023 ou des Championnats du monde ILCA 2024, recevront des places de quota. La régate de la dernière chance 2024 se déroulera en parallèle à la semaine olympique française, prévue à Hyères du 18 au 27 avril 2024. Les CNO les mieux classés n'ayant pas réussi à se qualifier lors des précédents événements recevront 39 places de quota. Lors de la dernière édition des Jeux olympiques d'été, disputée en 2021 à Tokyo, la voile algérienne était représentée par deux athlètes : Hamza Bouras et Amina Berrichi.

ATHLÉTISME : QUATRE ATHLÈTES ALGÉRIENS EN STAGE DE PRÉPARATION AU KENYA

QUATRE ATHLÈTES algériens, spécialisés en athlétisme, sont depuis lundi au Kenya, pour y effectuer un stage de préparation de longue durée, en prévision des importantes échéances à venir, a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAA). Il s'agit des demi-fondistes Haïthem Chenitef, Ramzi Abdenouz, Mohamed Ali Gouaned et Ismaïl Ben Hammouda, « sous la houlette de leurs entraîneurs respectifs et d'un soigneur » a-t-on encore précisé de même source. « Ce stage bloqué sera d'une durée de quarante jours » a ajouté l'instance fédérale, en annonçant au passage que « d'autres athlètes algériens d'élite, vont s'envoler prochainement pour différents pays pour s'y préparer » en prévision des prochaines échéances internationales. La durée et le programme de leurs préparations respectives seront fixés prochainement, en étroite collaboration entre leurs entraîneurs et la Direction technique nationale.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS (9E JOURNÉE) :

PAC – MCA : Entre deux gros bras

En l'absence de deux belles affiches devant opposer l'USM Alger au CS Constantine et le CR Belouizdad au MC Oran, en raison des engagements africains des usmistes et du Chabab, cette 9e journée nous offre quand même un beau sommet en perspective entre le leader mouloudéen et son dauphin du Paradou

Par Rabah Azizi



Le stade du 5 juillet à Alger devrait à nouveau faire le plein ce soir lorsque le MC Alger, qui caracole en tête du classement et récupère, au passage, son public comme ce fut le cas face au NC Magra où l'enceinte retrouvait l'ambiance des grands jours, croisera le fer avec la surprise de ce début de saison, l'Académie du PAC qui, et malgré le rajeunissement inévitable à cause du départ massif de ses meilleurs éléments à chaque été, tient le haut du classement en pointant à une bonne 2e place. Les Rouge et Vert algérois, qui font feu de tout bois avec la meilleure attaque actuellement, menée par un Belaïli de retour, seront face à un sérieux obstacle et peut-être le test le plus sérieux et le plus difficile depuis le coup d'envoi où ils ont carrément déroulé et pris la tête du classement. Et pas mieux que le temple olympique pour contenir la ferveur des fans mouloudéens qui espèrent que cette saison sera enfin la bonne pour leur équipe qui court après le titre de champion depuis plusieurs années. Avec un effectif qui fait saliver, le Doyen semble marcher sur l'eau et avance sans crainte sur la route du titre avec ses Belalili, Naidji, Byazid en attaque et Benlamri notamment en défense. Dans le camp d'en face, le onze de Hydra, qui ne manque pas d'arguments, fera valoir d'excellentes individualités, parmi lesquelles un Titraoui bien dans les traditions de l'Académie et qu'on annonce un peu partout en Europe où il est suivi de près par de grandes formations. C'est-à-dire tout pour un grand match et offrir au public un beau spectacle. Vendredi, et comme deuxième acte, on pourra suivre avec attention le sommet entre deux équipes, l'USM Khenchela et le MC El Bayadh, qui ont créé la surprise la saison dernière en figurant parmi les meilleurs même dans la peau de nouveaux promus. Cette saison, si ça ne marche aussi bien pour les Khenchelis (12emes actuellement), à cause de problèmes financiers, El Bayadh, qui leur rend visite, et qui n'est pas à nouveau au rendez-vous et ne partagent pas pour rien la seconde place en compagnie du Paradou qu'ils ont fait tomber le week-end dernier. A Tizi Ouzou, la JS Kabylie, qui est revenue d'Oran avec une belle victoire (1-3) contre le MC Oran, accueille, pour la confirmation bien sûr devant son exigeant public, une équipe de l'ES Ben Aknoun vraiment à la peine et loin du rythme de la « Une », mais gare à la surprise. Enfin, la suite du programme, samedi, verra le NC Magra, largement battu dernièrement par le MCA (4-0), tenter de se reprendre en accueillant l'ASO/Chlef alors que l'US Souf, toujours bon dernier, jouera gros sur son terrain, dans le derby du Sud face à la JS Saoura, dans le match du déclic peut-être. Le clou de la journée aura lieu à Sétif où l'Entente est appelée à élever le rythme pour espérer battre une US Biskra qui revient bien. De l'indécision en perspective et du spectacle. Pourvu que le fair-play suive.

R.A

PROGRAMME :
Aujourd'hui (acte 1)
5-Juillet : PAC – MCA (19H00)
Demain, vendredi (acte 2)
Khenchela : USMK – MCEB (15H15)
Tizi-Ouzou : JSK – ESBA (18H)
Samedi (acte 3)
Magra: NCM – ASO (15H00)
El-Oued: USS – JSS (15H00)
Sétif : ESS – USB (18H)
Reportés :
17 janvier (18H)
Dar El-Beida : USMA – CSC
20-Août : CRB – MCO

Ligue 2 amateur (8e journée) :

L'OLYMPIQUE AKBOU, surprenant leader du groupe Centre-Est, accueillera son dauphin le MSP Batna, dans ce qui constituera l'affiche de la huitième journée de la Ligue 2 de football amateur, prévue vendredi, alors que l'ES Mostaganem en tête de la poule Centre-Ouest, affrontera le SKAF Khemis Miliana (7e) avec l'ambition de renouer avec le succès dans un match qui s'annonce indécis.

CHOC O. AKBOU-MSP BATNA À L'EST

Nouveau leader à la faveur de sa victoire en déplacement devant l'IRB Ouargla (1-0) lors de précédente journée, l'Olympique d'Akbou (16 pts) aura l'occasion vendredi d'accentuer son avance sur son poursuivant direct le MSP Batna (14 pts), qui tentera pour sa part de renouer avec la victoire après son match nul (0-0) dans le derby des Aurès face au CA Batna. Relégué à la deuxième place occupée conjointement avec le MSPB, l'ex-leader l'IB Khemis El Khechna se déplacera chez l'AS Khroub (11e, 6 pts) avec la ferme intention de rebondir après sa première défaite de la saison face au MC El Eulma (0-1) et ainsi confirmer son excellent début de saison aux allures de sérieux prétendant à l'accession en Ligue 1. Cette huitième journée sera également marquée par de belles oppositions, dont celle mettant aux prises la JS Bordj Menaiel (4e, 13 pts) au NRB Teleghma (6e, 11 pts), deux équipes qui enchainent les bons résultats après un début de saison compliqué. Quatrième ex aequo avec la JSBM, le CA Batna accueillera de son côté l'IRB Ouargla (9e, 8 pts), alors que le MO Constantine (6e, 11 pts) se déplacera chez l'Olympique Magrane (13e, 5 pts). Dans le bas du tableau, l'USM Annaba (16e, 3 pts) recevra le MC El Eulma (9e, 8 pts), tandis que l'USM El Harrach (13e, 5 pts) tentera d'enchainer avec un nouveau succès lors de son déplacement chez le HB Chelghoum Laid (8e, 10 pts). La dernière rencontre de la poule Centre-Est opposera l'E Sour Ghozlane (11e, 6 pts) à l'AS Ain M'lila (15e, 3 pts).

GROUPE CENTRE-OUEST : L'ES MOSTAGANEM POUR RENOUER AVEC LA VICTOIRE

Tenu en échec par la JSM Tiaret (0-0) lors de la précédente journée, le leader du groupe Centre-Ouest, l'ES Mostaganem (17 pts), aura à cœur de renouer avec le succès en accueillant SKAF Khemis Miliana (7e, 10 pts) pour consolider son fauteuil de leader. Revenu à un point de l'ESM, le RC Kouba (16 pts) recevra l'O Médéa (11e, 8 pts) avec la nette ambition de l'emporter pour rester au contact du leader. De son côté, l'Olympique de Médéa tentera de se relancer après une entame de saison catastrophique. De retour sur le podium, à la faveur de son succès par pénalité devant le RC Arbaâ (3-0), le CR Témouchent (3e, 13 pts) évoluera pour sa part en déplacement chez le MCB Oued Sly (13e, 7 pts). Derrière le trio de tête, l'affiche de cette journée opposera le GC Mascara au WA Mostaganem, qui occupent conjointement la quatrième place avec 11 points, alors que l'ESM Koléa, également quatrième, effectuera un périlleux déplacement chez le SC Mécheria (8e, 9 pts). Dans le milieu de tableau, l'ASM Oran (8e, 9 pts) accueillera la JS Guir (15e, 4 pts), tandis que le NA Hussein Dey qui retrouve des couleurs fera un court déplacement chez la lanterne rouge, le RC Arbaâ (3 pts). Dans le duel des mal classés, le WA Boufarik (11e, 8 pts) recevra la JSM Tiaret (13e, 7 pts).

LDC AFRICAINE – PHASE DE POULES (3E JOURNÉE / VENDREDI, 17H00, ALEXANDRIE) :

Al Ahly Du Caire- CR Belouizdad : Laâquiba veut bien y croire !

Ne pas perdre pour rester en vie et continuer l'aventure. C'est l'objectif majeur du représentant algérien, le CRB, que les hasards du calendrier ont mis sur sa route l'ogre égyptien, le Ahly du Caire, qui n'a pas pour habitude de perdre des points devant ses bruyants supporters.

Par Azouaou Aghiles

Vraiment pas vernis donc les champions d'Algérie en titre qui auraient souhaité croiser le fer avec un autre adversaire après leur retour de Kumasi (Medeama, Ghana) avec dans les bagages une défaite cruelle qui installe le doute dans leurs rangs. Un défaite (1-2) qui ne fait pas leurs affaires après avoir pourtant pris le match par le bon bout en inscrivant le but (Belghit sur penalty) de l'espoir avant que les locaux ne rétablissent l'équilibre juste avant la mi-temps pour enfin planter une deuxième banderille assassine dans les ultimes souffles de la partie (90+4). Très mauvaise opération qui vient juste avant ce choc maghrébin contre un Ahly toujours aussi intraitable sur sa pelouse même si cette fois se sera le stade Bordj Al Ara, à Alexandrie, au lieu du mythique Cairo- Stadium et ses habituels 100 000 fans et l'ambiance de folie créée à chaque fois que les Ahlaouis, toujours au sommet, accueillent ce genre de confrontations pour qui connaît la rivalité sportive entre les footballs égyptien et algérien. Une belle affiche qui promet mais avec des préjugés défavorables pour les hommes à Paqueta qui n'ont plus le droit à l'erreur. Déjà dos au mur dans une poule « D » où il sera difficile pour eux de s'extirper tant la concurrence est rude, les pronostics difficiles. Les coéquipiers au tandem Laouafi- Keddad, absents pour la circonstance, et ses coéquipiers, qui n'ont plus le droit, on le répète, à l'erreur et qui savent qu'un nouveau revers devant le grandissime favori égyptien où ils ne seront pas à la fête, signifierait pour eux une suite de l'aventure en pointillés. Les mettrait pratiquement hors course. Pas du tout évident, d'autant qu'ils n'auront plus leur destin en main. Interdit donc de perdre car l'enjeu est énorme même si, on ose le croire, rien n'est encore fait. Que les Belouizdadis, qui y croient encore, gardent provisoirement toujours leurs chances intactes de décrocher une des deux places qualificatives aux Quarts.



Rien n'est joué même si la défaite de Medeama a fait quelque peu, voire beaucoup, mal car venue à un moment où le gardien Guendouz et consorts tenaient encore le point du nul et de l'espoir avant ce manque de vigilance coupable à l'origine de la 2e réalisation ghanéenne. Du côté de Laâquiba, malgré ce coup du sort, on reste confiants. On y croit ferme tant dans le camp des joueurs qu'au niveau du staff technique et dirigeant. L'entraîneur brésilien des Rouge et Blanc, Marcos Paqueta, en tête qui déclarait juste avant le départ d'Alger à destination de l'Egypte, que « nous sommes toujours en vie à mi-chemin de cette phase de poules où nous avons malheureusement rendu les choses plus difficiles. Rien n'est encore joué et nous jouerons nos chances à fond à Alexandrie où nous comptons tout faire pour réussir un bon résultat. Nous serons certes un peu diminués à cause de l'absence de certains joueurs importants à cause des blessures, en plus de la fatigue avec l'enchaînement des rencontres et ce long voyage qui nous a menés au Ghana. Mais soyez sûrs que nous y allons plein de détermination. D'autant, et c'est la bonne nouvelle, que nous récupérons le duo Hocine Benayada – Chemseddine Bekkouche, totalement rétabli après une période de convalescence. » Reste, comme il le rappellera, « ce problème de récupération auquel nous sommes bien préparés à notre retour du Ghana où nous avons laissé beaucoup de forces ». A rappeler qu'avant cette 3e étape, Al Ahly occupe le poste de leader avec quatre points au compteur, suivi CRB et Medeama SC (3 points) alors que Young Africans ferme la marche avec une seule unité. Enfin, et pour diriger ce derby, La Confédération africaine de football a désigné un quatuor d'arbitres kenyans, conduit par Peter Waweru Kamaku.

A.A

CAN 2023 (REPORTÉE À 2024, CÔTE D'IVOIRE) :

Organisation d'un atelier sur le contrôle antidopage à Johannesburg

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) organisera un atelier sur le contrôle antidopage les 5 et 6 décembre à Johannesburg, en Afrique du Sud, à moins de 40 jours du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2023, a indiqué l'instance. Alors que les préparatifs de la compétition phare de la CAF, la CAN, Côte d'Ivoire 2023, battent leur plein, la CAF travaille sans relâche pour que ce tournoi soit une réussite dans tous les domaines, souligne la même source. Du 5 au 6 décembre, des praticiens venus de toute l'Afrique, vont se réunir afin de disséquer et de décortiquer les derniers développements autour de la lutte contre le dopage et aborderont d'autres questions médicales. Au total, 41 médecins désignés par la CAF participeront à ce séminaire qui sera supervisé par d'expérimentés praticiens et des agents antidopage de la CAF et de la FIFA. Raul Chipenda, le directeur de la division du développement de la CAF, a déclaré que cet atelier fait partie des programmes initiés par la CAF afin de s'assurer que ces agents soient mis au courant des derniers faits majeurs dans le domaine médical. « La lutte contre le dopage doit être bien comprise. Une méconnaissance de ce domaine peut conduire à des incidents malheureux qui auront un impact direct sur nos footballeurs et sur le football en Afrique. Il est donc important que nous ayons de telles réunions où nos médecins sont informés des dernières avancées et des mesures prises en matière de lutte contre le dopage », a déclaré Chipenda au site officiel de la CAF. Le rôle d'un officier de contrôle antidopage de la CAF, l'introduction du nouveau système de contrôle antidopage, les méthodes de contrôle ainsi que les substances interdites et l'abus de suppléments, seront également abordés lors de cet atelier, informe la CAF. Pour rappel, la prochaine Coupe d'Afrique des Nations se déroulera du 13 janvier au 11 février 2024 dans cinq villes ivoiriennes avec la participation de 24 pays dont l'Algérie.

LIGUE 1 MOBILIS- MC ORAN

Confiance renouvelée à l'entraîneur Madoui

LA DIRECTION du MC Oran a réitéré sa confiance en l'entraineur Kheireddine Madoui après les débuts difficiles de son équipe en championnat de Ligue 1 de football, a-t-on appris, mardi, auprès du club. Selon la même source, les dirigeants de la formation phare de la capitale de l'Ouest «accordent des circonstances atténuantes» à Madoui, d'autant plus que ce dernier a hérité d'un effectif «limité», conjugué au retard accusé dans la qualification des nouvelles recrues, au nombre de huit. Cette décision intervient quelques jours après la première défaite concédée à domicile par les protégés de Madoui face à la JS Kabylie (3- 1), samedi dernier, pour le compte de la huitième journée du championnat. Auparavant, le club était resté sur une victoire, la seule depuis le début de cet exercice, contre trois nuls et deux défaites. Un parcours mitigé pendant lequel le MCO a obtenu six points, lui valant une peu reluisante 14e place (1er potentiel non-relégable), mais avec un match au moins. A présent, la direction du club, passé depuis septembre dernier sous le giron de la compagnie Hyproc (filiale de Sonatrach) œuv re à qualifier ses nouvelles recrues «dans les meilleurs délais possibles», affirme-t-on de même source. Cela passe par le règlement du dossier des dettes envers d'anciens joueurs et entraineurs au nombre de 77, précise-t-on de même source, assurant que cette affaire qui a engendré une double interdiction de recrutement de la part de la Fédération algérienne et la Fédération internationale de football «est en voie d'être réglée».

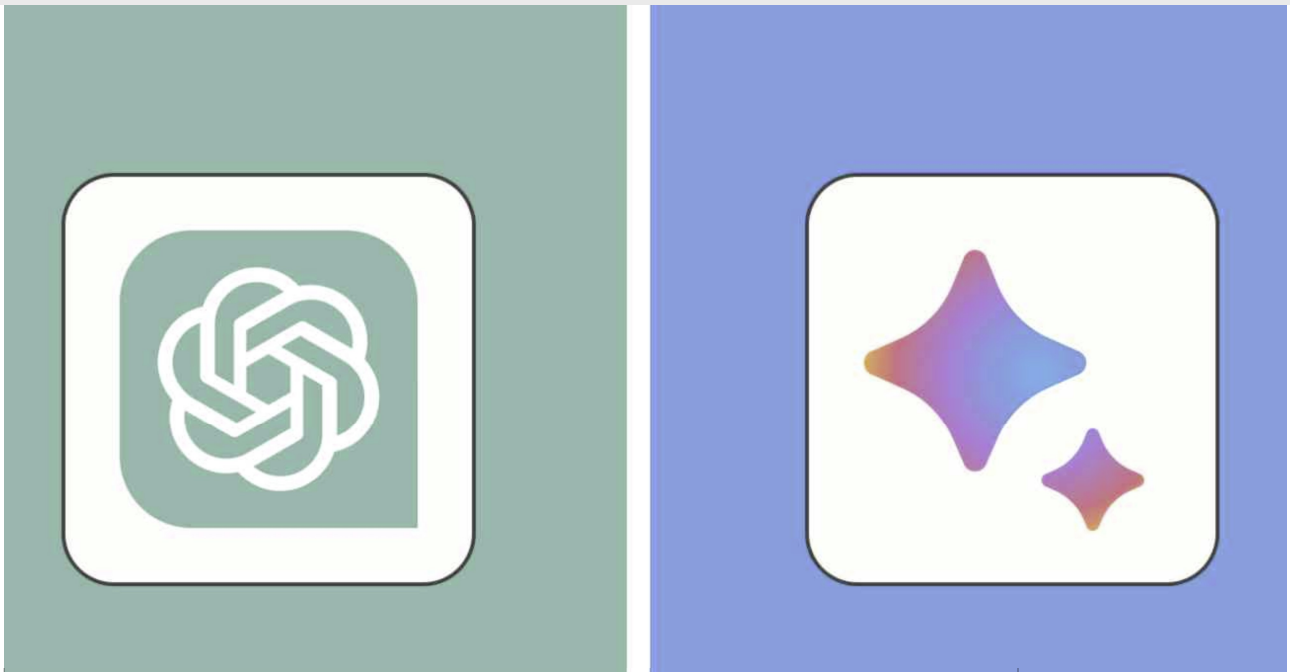
LIGUE 2 :

La phase aller s'achèvera le 26 janvier . . .

LA phase aller de la Ligue 2 de football, groupes Centre-Est et Centre-Ouest, s'achèvera le 26 janvier 2024, avec le déroulement de la 15e journée, a annoncé mardi la Ligue nationale du football amateur (LNFA), organisatrice de la compétition. « Le dernier tour régional de la coupe d'Algérie, qui concerne les clubs de Ligue 2, lui a été programmé les mardi, mercredi et samedi 11/12/16 décembre » a ajouté l'instance dans un communiqué, diffusé sur son site officiel. La LNFA a fixé les dates de déroulement de l'ensemble des rencontres inscrites au menu de cette première phase du championnat, y compris le match en retard AS Aïn M'lila – NRB Teleghma, programmé le mardi 26 décembre courant. Pour le moment, le championnat de Ligue 2 est dominé par l'Olympique Akbou dans le groupe Centre-Est (16 pts), et l'ES Mostaganem dans le Groupe Centre-Ouest (17 pts).

. . . Match perdu par pénalité du RCA face au CRT

LE DÉPARTEMENT d'organisation des compétitions (DOC) de la Ligue nationale de football amateur (INFA) a décidé match perdu par pénalité du RC Arbaa devant le CR Témouchent qui marque trois points et un score de (3-0), a indiqué l'instance chargée de la gestion de la compétition ce mardi. Pour rappel, cette rencontre qui devait se dérouler le 1er décembre 2023 à Témouchent dans le cadre de la 7ème journée du championnat de Ligue 2 groupe, Centre-Ouest, n'a pas eu lieu, l'équipe du RCA n'ayant pas présentée les licences. Suite à cette décision, le CR Témouchent se hisse à la troisième place avec 13 points et le RC Arbaa reste scotché à la 16e et dernière position avec trois petits points. Lors de la 8e journée prévue vendredi, le CR Temouchent se déplacera à Chlef pour affronter le MCB Oued Sly. De son côté, le RC Arbaâ accueillera le NA Huessin-Dey. A la veille de la 8e journée, l'ES Mostaganem trône en tête avec 16 points devant le RC Kouba (13 unités).



De ChatGPT à Google Bard,

une faille de sécurité affecte les IA génératives

Après la découverte de mesures de contournement des protections des chatbots, c'est un autre type de faiblesse logicielle qui a cette fois été repéré par ces chercheurs. Ces modèles de langage peuvent être facilement manipulables par quiconque s'y connaît suffisamment en informatique ou en cybersécurité. Cette nouvelle manière de détourner des chatbots comme Bard ou ChatGPT est baptisée « Indirect Prompt Injection ».

Ce n'est pas la première fois, et ce ne sera certainement pas la dernière. De nouveau, des chercheurs en cybersécurité ont mis en lumière une nouvelle faille exploitable au sein des modèles de langage alimentés par IA.

L'Indirect Prompt Injection : un détournement habile, mais potentiellement dangereux

Lorsque vous interagissez avec un chatbot alimenté par une IA générative, vous tapez une requête sous forme de texte. Ces instructions, appelées « prompts », permettent alors au système d'accéder à votre demande de manière directe. Pour empêcher les usages illégaux ou frauduleux, les chatbots sont dotés de protections les empêchant de fournir des informations si le prompt en question est suspect. Jamais ChatGPT ou Google Bard ne vous donneront une méthode infaillible pour organiser un assassinat ou un braquage de banque, par exemple.

Encore heureux. Dans la pratique, et pour la plupart des utilisateurs, ces protections fonctionnent et sont efficaces. La découverte récente de ces chercheurs est cependant inquiétante. Au lieu de fournir un prompt directement, il est possible de fournir des instructions cachées (dans un PDF ou une page web, par exemple) à un modèle pour faire en sorte que l'IA agisse en ignorant ses mesures de protection.

Des centaines de cas d'Indirect Prompt Injection ont déjà été répertoriés, et ce n'est visiblement que le début.

Une pratique qui tend à s'accélérer

Avec cette technique, le champ des possibles est alors largement ouvert : vol de données, exécution de code malveillant ou manipulation d'informations. Le responsable de la sécurité de l'information de Google DeepMind, Vijay Bolina, assure que cette menace est sérieuse. Si cette technique d'injection indirecte était considérée auparavant comme « problématique », aujourd'hui, on la regarde d'un œil bien plus inquiet.

En effet, ce type de détournement était plutôt rare, mais les choses ont changé, et ce processus est de plus en plus fréquent depuis qu'il est possible de connecter les modèles de langage à Internet et à différents plugins.

Même s'il n'y a pas de solution miracle, Bolina assure de son côté que Google DeepMind travaille sérieusement sur le développement de modèles d'IA capables d'identifier ce genre d'activités suspectes. Encore une fois, c'est le jeu du chat et de la souris entre les entreprises fournisseuses de services et les hackers. Avec toujours cette même question qui reste en suspens : qui sera le plus rapide à semer l'autre ?

Microsoft enterre le Surface Duo dans l'indifférence la plus totale



LE GÉANT AMÉRICAIN ne parvient définitivement pas à convaincre sur le front des smartphones. En tout cas, son appareil à deux écrans n'a pas réussi à s'imposer, et quatre ans après son annonce, il ne recevra plus de mises à jour officielles. Le Surface Duo ne manquera pas à grand monde. Mais l'échec de Microsoft n'est pas uniquement dû à un mauvais timing, même à l'heure où l'industrie redouble d'efforts pour développer, sortir et vendre des smartphones pliants.

Un beau projet rempli d'ambition

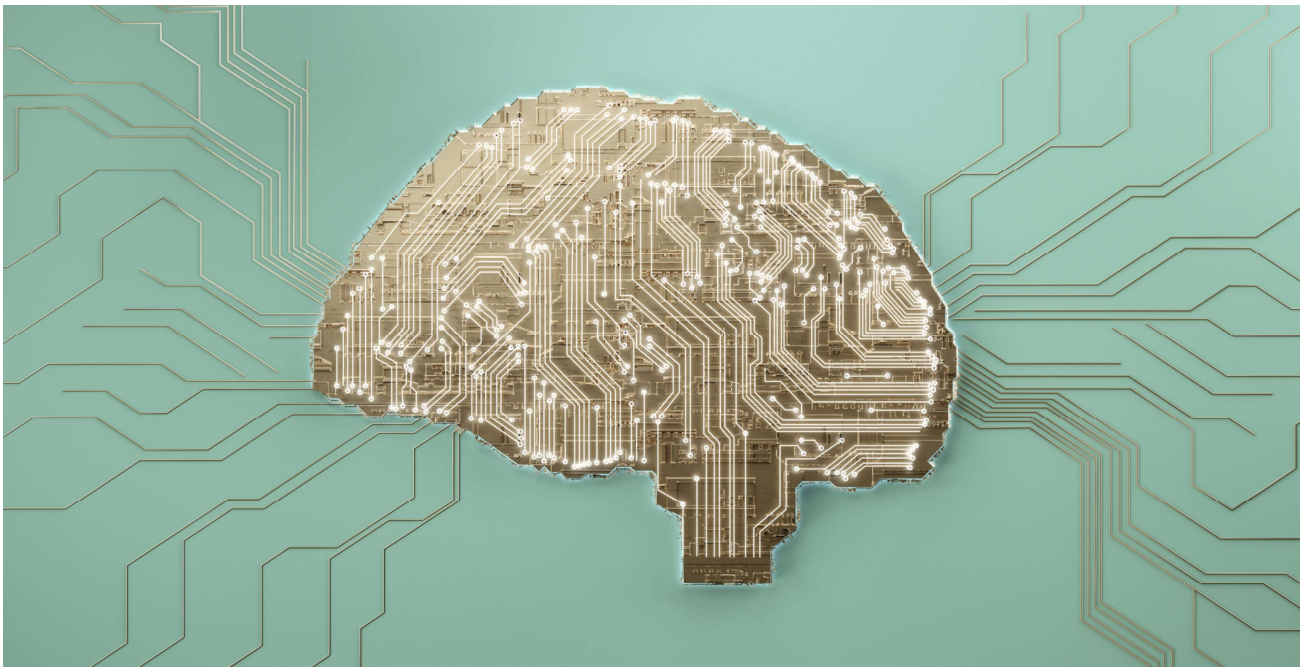
Il est difficile d'innover sans prendre de risques. À peine un mois après l'annonce remarquée de la première version du Galaxy Fold de Samsung, Microsoft nous a présenté en grande pompe le Surface Duo. Le 2 octobre 2019, le géant américain semblait assez sûr de lui, capitalisant non seulement sur les compétences des ingénieurs à l'origine de la gamme Surface, mais également sur l'expérience gianée depuis plusieurs années avec les défunts Windows Phone. L'appareil avait de quoi surprendre et impressionner. Composé de deux écrans OLED, il était équipé d'un processeur Snapdragon 855, de 6 Go de RAM, de 128 à 256 Go de stockage et d'une batterie de 3 577 mAh. Le tout dans un châssis de 5 millimètres d'épaisseur très bien construit, du moins lorsque l'appareil était déplié. Les écrans du Surface Duo ne souffraient pas des défauts souvent présents avec les écrans pliables, et le smartphone promettait d'exploiter au mieux son format. Il offrait également une interopérabilité intéressante avec les PC Windows, à l'instar de ce qu'Apple a perfectionné avec l'ensemble de son écosystème. Malgré tout cela, il s'agit d'un échec pour Microsoft. Pourquoi ?

La fin d'une gamme plus originale qu'autre chose

Le Surface Duo a souffert d'une série de mauvaises idées et de mauvais traitements. Le marché avait déjà bien évolué au moment de sa sortie, un an après son annonce. Le Snapdragon 855 commençait à se faire vieux, et l'absence de support du NFC et de la 5G inquiétait. Tout ceci alors que l'appareil était vendu à partir de 1 400 dollars, une fortune pour l'époque. De plus, si son épaisseur était impressionnante, elle permettait à peine d'accueillir un port USB-C, ce qui a entraîné des problèmes de décollement du plastique qui l'entourait. À l'heure où prendre des photos avec un smartphone fait partie du quotidien, l'unique capteur frontal de 11 mégapixels faisait pâle figure face à la concurrence. Plus encore, la version d'Android sur la Surface Duo était truffée de bugs, et n'a pas bénéficié d'autant de correctifs et d'améliorations qu'elle aurait dû. Finalement, l'appareil n'a pas tenu ses promesses, et Microsoft n'a pas réellement semblé vouloir y croire.

Et ce, malgré la sortie du Surface Duo 2 en 2021, qui a corrigé certains défauts du premier modèle, mais qui est destiné à subir le même sort que son prédécesseur le 21 octobre 2024, soit trois ans après sa sortie.

70 % de la génération Z utilise l'IA générative, mais qui sont les "super utilisateurs" ?



Technologie : Une enquête de Salesforce montre que l'âge et la situation professionnelle sont des facteurs majeurs dans l'adoption de l'IA. Voici les détails.

Depuis la sortie de ChatGPT en novembre dernier, l'IA générative s'est révélée être une technologie performante qui peut aider à accomplir toute une série de tâches quotidiennes. Toutefois, une nouvelle étude montre que seuls les membres d'une génération spécifique utilisent l'IA générative à son plein potentiel.
Jeudi, Salesforce a publié son étude Generative AI Snapshot Research : The AI Divide, qui a interrogé plus de 4 041 personnes âgées de 18 ans ou plus. L'enquête a révélé que si la moitié (49 %) des personnes interrogées ont utilisé l'IA générative, les chiffres varient considérablement entre les différents groupes d'âge.
Plus précisément, les utilisateurs d'IA générative se concentrent parmi les plus jeunes, 65 % d'entre eux étant des Millennials ou des membres de la génération Z, c'est-à-dire des personnes nées entre 1981 et 2012, selon le Pew Research Center.

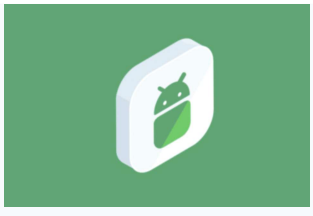
La génération Z et les Millenials sont les "super utilisateurs" de l'IA générative

Les répondants de la génération Z sont les plus investis dans l'IA générative, 70 % d'entre eux déclarant utiliser la technologie et 58 % affirmant que l'IA générative les aide à prendre des décisions. "La génération Z ouvre la voie à l'IA générative.
Elle leur fait gagner du temps, les aide à s'organiser et est considérée comme amusante à utiliser", explique Salesforce.
La génération Z et les Millenials sont les "super utilisateurs" de l'IA générative, c'est-à-dire des utilisateurs qui utilisent fréquemment la technologie et pensent qu'ils sont sur le point de la maîtriser. Près de la moitié (48 %) des membres de la génération Z pensent qu'ils sont sur le point de maîtriser la technologie.

72 % des utilisateurs de l'IA générative ont un emploi

Le statut professionnel d'une personne est un autre facteur ayant un impact significatif sur l'utilisation de la technologie de l'IA générative ; 72 % des utilisateurs de l'IA générative ont un emploi. Sans surprise, 68 % des non-utilisateurs appartiennent à la génération X ou à la génération des baby-boomers, c'est-à-dire aux personnes nées entre 1946 et 1980, selon le Pew Research Center. Ce manque d'engagement peut s'expliquer par le fait que la plupart des non-utilisateurs (88 %) ne savent pas exactement quel impact l'IA générative aura sur leur vie.
Un manque d'éducation et des préoccupations en matière de sécurité peuvent également être à l'origine de cette hésitation. Parmi les non-utilisateurs, 70 % ont déclaré qu'ils utiliseraient davantage l'IA générative s'ils en savaient plus sur la technologie, et 64 % l'utiliseraient davantage si elle était plus sûre.

MAJ sécurité Android : correction d'une zero-day exploitée



TECHNOLOGIE : La mise à jour de sécurité Android de septembre, qui sera bientôt publiée, corrige une vulnérabilité de grande ampleur ainsi que d'autres vulnérabilités critiques. Voici ce qu'il faut savoir.
Dans son dernier bulletin de sécurité, Google annonce qu'il existe des preuves que CVE-2023-35674, dont la gravité est élevée, "peut faire l'objet d'une exploitation limitée et ciblée". Ce problème particulier est une vulnérabilité de type "zero-day", ce qui signifie qu'elle était auparavant inconnue de toute personne capable de la corriger et que, jusqu'à ce que les développeurs puissent atténuer le problème, les pirates peuvent l'exploiter. Avant de vous inquiéter outre mesure, il convient de noter quelques points. Tout d'abord, une vulnérabilité marquée "Elevée" n'est pas le problème le plus grave. Le niveau "Critique" est pire que le niveau élevé (nous y reviendrons dans un instant). Deuxièmement, l'escalade des privilèges que permet cette faille n'est pas un terrain inconnu pour Android. Je couvre Android depuis plus de dix ans et j'en ai vu des vulnérabilités similaires. La bonne nouvelle, c'est que Google est très doué pour les trouver et les corriger. La mauvaise nouvelle, c'est que vous devrez attendre que Google publie la mise à jour de sécurité de septembre pour que votre appareil Android soit protégé contre cette vulnérabilité.

3 vulnérabilités marquées comme critiques

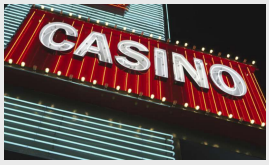
Une autre bonne nouvelle est que votre appareil Android vous informera lorsque la mise à jour sera prête pour votre smartphone et que la seule chose que vous aurez à faire sera de redémarrer l'appareil lorsque vous y serez invité. C'est ce que vous devez faire dès que vous voyez la notification s'afficher.
Si vous n'êtes pas sûr du correctif de sécurité dont dispose votre smartphone, allez dans Paramètres > Système > Mise à jour du système, où vous verrez à la fois la version d'Android sur votre appareil et la mise à jour de sécurité qui a été appliquée. Sur mon Pixel 7 Pro, je suis toujours sur la mise à jour de sécurité d'août, mais je suppose que la mise à jour de septembre devrait être disponible d'un jour à l'autre.
En ce qui concerne le reste de la mise à jour de sécurité de septembre, il y a trois vulnérabilités marquées comme critiques, qui sont les suivantes (énumérées par CVE, type de référence, gravité et version Android) :

CVE-2023-35658 A-274617156 RCE Critique 11, 12, 12L, 13
CVE-2023-35673 A-273966636 RCE Critique 11, 12, 12L, 13
CVE-2023-35681 A-271335899 RCE Critical 13
Les vulnérabilités RCE (Remote Code Execution) sont particulièrement préoccupantes car elles permettent aux pirates d'exécuter un code malveillant sans avoir un accès direct à votre appareil.

A la traîne pour les smartphones autres que Pixel

Pour le mois de septembre, Google a publié non pas un mais deux ensembles de correctifs, mais seul le second (2023-09-05) traite tous les problèmes de sécurité mentionnés dans le bulletin de sécurité ainsi que les correctifs pour le code propriétaire de tiers (par exemple un bogue trouvé dans le micrologiciel WLAN de Qualcomm).
Il convient de garder à l'esprit que si vous possédez un smartphone Android autre que Pixel, le correctif de sécurité de septembre arrivera sur votre appareil un peu plus tard. En effet, Google envoie les correctifs aux équipementiers, qui doivent ensuite les tester et les adapter à leur matériel. Par conséquent, si vous avez un smartphone Samsung, Huawei, OnePlus, Nothing ou un autre smartphone Android, vous devrez attendre un peu plus longtemps avant que le correctif n'arrive.

A Las Vegas, la climatisation dans les casinos est enrichie en oxygène pour aider les joueurs à rester vigilants et à jouer plus longtemps !



CONTRAIREMENT aux casinos en ligne, rien n'est laissé au hasard avec l'ambiance et le décor d'un vrai casino, où tout est conçu pour encourager les joueurs à rester plus longtemps et à dépenser. Quelles sont donc les astuces ?

Quiconque a été à Las Vegas sait que, une fois franchies les portes, les casinos dégagent une aura curieusement artificielle. Selon les psychologue, le but est d'induire un état de transe chez les joueurs. «Les casinos vous font sentir intimes, fermés, euphoriques, vous êtes dans un état suggestible dans lequel vous voulez rester où vous êtes et continuer à faire ce que vous faites», a déclaré Kati St Clair, psychologue d'entreprise.

Mais comment un casino peut-il être conçu pour encourager les gens à jouer plus et plus longtemps ?

Jouer dans les casinos de Las Vegas peut être une expérience désorientante, en partie due à la lumière et au manque d'horloges. Les casinos peuvent même simuler la lumière du jour pendant les heures sombres pour inciter les joueurs à rester aux tables et aux machines à sous, tout en dépensant leur argent.

La musique d'un casino sera familière à tous ceux qui ont passé du temps dans un supermarché ou un centre commercial.

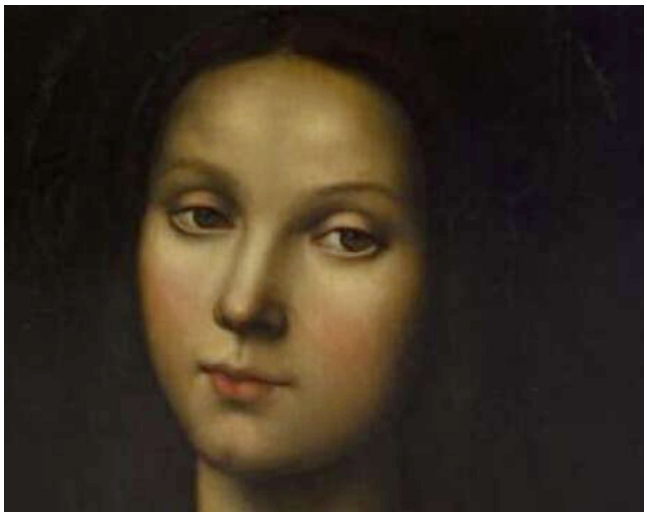
« Les casinos sont plutôt utérins », explique Kati St Clair. « Presque toujours la couleur est rouge et la musique est douce et continue.Tout cela contribue à l'état de transe d'un joueur.

Pas d'air conditionné ordinaire dans les casinos américains, de l'oxygène supplémentaire y est pompé pour aider les joueurs à rester éveillés et concentrés.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

Un chef-d'œuvre de Raphaël acheté sans le savoir par des Français à un prix dérisoire

Ce tableau est daté de la rencontre entre Raphaël et Léonard de Vinci vers 1505.



Un portrait de Chiara Fancelli en Marie Madeleine, attribué à Raphaël.

Des collectionneurs français ont acheté ce tableau sur Internet cette année sans en connaître l'histoire. Des experts français et italiens viennent de l'authentifier comme un chef-d'œuvre du peintre et architecte italien de la Renaissance Raphaël, daté de sa rencontre avec Léonard de Vinci vers 1505.

« Quand je l'ai vue en photo via internet la première fois, cette sainte Marie-Madeleine m'a tout de suite interpellé », raconte à l'AFP l'un des collectionneurs sous couvert d'anonymat. Ils l'achètent à une galerie londonienne pour 30 000 livres sterling (près de 35 000 euros).

« Quand elle est arrivée, c'était encore plus touchant, même si elle était vraiment sale », se souvient-il.

Pensant qu'il s'agit d'un tableau de l'école de Léonard de Vinci, il fait appel à l'expertise de Annalisa Di Maria, membre du groupement d'experts de l'Unesco à Florence qui a authentifié l'œuvre en septembre.

Cette réattribution « ne change rien à sa beauté, spirituelle », ajoute ce trentenaire, collectionneur comme son père, qui aimerait partager cette découverte « exceptionnelle » avec le grand public en la confiant à un musée.

Les conclusions des experts, consultables en ligne, ont été publiées par la revue spécialisée ISTE, Open Science, Arts et Sciences dont le comité éditorial comprend Philippe Walter, directeur du CNRS et ancien directeur du laboratoire du Louvre.

À l'issue d'innombrables analyses, dont la visualisation grâce à la lumière infrarouge des couches de carbone cachées par les pigments de peinture, ils ont pu attribuer le tableau à Raphaël, nom francisé de Raffaello Sanzio (1483-1520), explique Annalisa Di Maria.

Le tableau « était considéré comme perdu »

Ces analyses, « basées sur les dernières avancées de la science, ont notamment mis en évidence les "repentirs", c'est-à-dire les réajustements formels exécutés par le peintre jusqu'à la version finale de l'œuvre, et sa technique du "Spolvero", le transfert d'un dessin d'un premier support sur son support final », comme pour La Joconde de Vinci, détaille l'experte. Deux autres versions de la Madeleine ont été répertoriées, dont une attribuée au Pérugin, qui fut le maître puis le collaborateur de Raphaël. Celle peinte par Raphaël sur un panneau de peuplier au format 46x33 cm est « d'une grande maîtrise et d'une incroyable finesse d'exécution qui, ajoutée aux éléments scientifiques, attestent que le portrait provient bien de ce génie », souligne Annalisa Di Maria.

Des recherches dans les archives de la ville de Florence ont également permis de retracer la provenance du tableau qui « était considéré comme perdu », selon la spécialiste.

Avant son rachat par les collectionneurs français, « il appartenait à une collection privée du nord de l'Angleterre et s'est retrouvé dans une petite vente aux enchères, où la galerie londonienne l'a acquis pensant qu'il s'agissait d'un tableau de l'école de Léonard de Vinci », retrace une autre experte, Nathalie Popis, spécialiste des mathématiques appliquées dans l'art de la Renaissance.

Cette découverte « montre l'influence de Léonard de Vinci (1452-1519) sur Raphaël, qui s'est émancipé de l'art du Pérugin » à l'époque de leur rencontre et a adopté sa technique du « Sfumato », la superposition de couches très fines de glacis monochromes translucides, ajoutent les expertes.

Contestations en Italie

Son modèle est probablement Chiara Fancelli, épouse du Pérugin, auquel est attribuée la Madeleine qui se trouve au palais Pitti à Florence.

« Une autre version, dont l'attribution reste à déterminer, se trouve à la villa Borghese à Rome. Il n'en existe pas de trace avant 1693, une époque où circulaient de nombreuses copies », continue Nathalie Popis, qui a réalisé des études comparatives du visage de la sainte avec Jean-Charles Pomerol, membre du comité scientifique de Paris et ancien président de l'université parisienne Pierre-et-Marie-Curie. Avant la publication de l'étude et sans apport d'éléments de contre-expertise, son attribution à Raphaël a été contestée par certaines sources en Italie, dont le président de l'Académie Raffaello d'Urbino (autre nom attribué à Raphaël, d'après son village natal, ndlr), qui estimaient qu'il s'agissait « sûrement d'un prototype du Pérugin », selon le Journal des Arts.

Le « Salvator Mundi » (Sauveur du Monde en latin), qualifié de « double masculin de la Joconde » et attribué à Léonard de Vinci après restauration, sans que les résultats de son authentification ne soient publiés, a été revendu 450 millions de dollars aux enchères en 2017 à New York. Son acheteur serait le prince saoudien Mohammed ben Salmane, ce qui n'a jamais été confirmé officiellement.

Il avait été acheté moins de 2 000 dollars par un marchand d'art new-yorkais aux enchères à la Nouvelle Orléans en 2005.

California

Une citrouille de plus d'une tonne bat le record du monde aux États-Unis

Une citrouille gigantesque de plus d'une tonne a battu en Californie le record de la plus grosse cucurbitacée au monde, permettant à son cultivateur d'empocher un prix de 30.000 dollars.

AFFICHANT 1.247 kg sur la balance, l'énorme potiron a affolé les compteurs lundi au festival de la citrouille de Half Moon Bay, près de San Francisco, selon un communiqué des organisateurs du concours.

Vêtu d'un tee-shirt orange pour l'occasion, Travis Gienger a levé les bras en signe de triomphe au moment de la pesée, tandis que des amplis faisaient résonner "We Are The Champions" du groupe Queen en fond. Le concours vieux de 50 ans voit s'affronter des cultivateurs de méga-courges venus de toute l'Amérique du Nord.

Originaire du Minnesota, dans le nord des Etats-Unis, la citrouille de Travis Gienger a devancé sa concurrente la plus proche de plus de 110 kg. Le précédent record du monde avait été établi en 2021 en Italie, avec 1.226 kg. La courge triomphale sera exposée ce weekend au festival d'Art et de Citrouille de Half Moon Bay.



Le mystère d'un tsunami déclenché

par l'explosion d'un volcan sous-marin, résolu près de quatre siècles après l'évènement



En 1650, l'explosion du volcan sous-marin Kolumbo au large de Santorin dans la mer Égée avait déclenché un tsunami destructeur, décrit par des témoins. En étudiant le cratère à l'aide de l'imagerie moderne, des chercheurs sont parvenus à reconstituer les étapes de cet événement historique.

Des roches en feu projetées dans l'air, une colonne de fumée noire qui obscurcit le ciel, l'eau de la mer qui se met à bouillir – avant de se retirer, puis de ressurgir sous la forme de vagues monstrueuses d'une vingtaine de mètres… le tout, sous une pluie de cendres entourée d'un nuage toxique persistant. Ces témoignages de l'éruption du volcan sous-marin Kolumbo en l'an 1650 et du tsunami qui s'en est suivi, nous les devons à Ferdinand André Fouqué (1828-1904), un volcanologue français qui, deux siècles plus tard, les a compilés. Encore aujourd'hui, cet évènement majeur fascine les scientifiques.

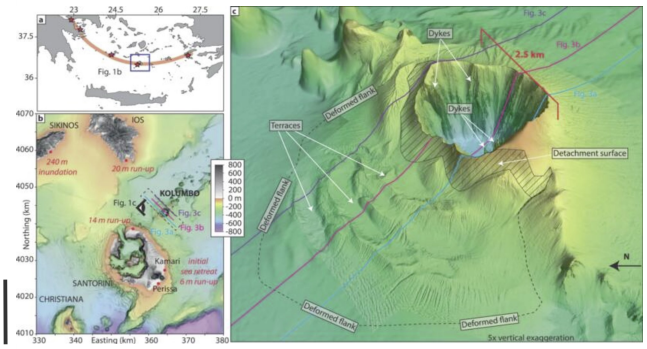
Un volcan immergé, à 7 km de Santorin

Pour preuve de cet intérêt renouvelé, une équipe dirigée par des océanographes et géologues de l'université de Kiel (Allemagne) s'est approchée du volcan immergé, armée des technologies actuelles, à sept kilomètres environ de l'île grecque de Santorin. Publiés dans la revue Nature Communications (26 octobre 2023), leurs résultats corroborent et complètent les témoignages historiques. À bord de l'ancien navire de recherche Poséidon, en 2019, l'équipe a utilisé des techniques d'imagerie sismique dernier cri afin de créer une image tridimensionnelle du cratère, situé à 18 mètres sous la surface. Or, qui dit "images" dit aussi "mesures" – en l'occurrence, pas moins de 2,5 kilomètres de diamètre et une profondeur de 500 mètres, ce qui suggère une "explosion massive".

Outre les dimensions impressionnantes du cratère, les chercheurs ont également mis en évidence le fait que l'un des flancs du cône volcanique avait été "sévèrement déformé", d'où l'hypothèse probable d'un "glissement de terrain" sous-marin.

Comme une "bouteille de champagne"

Par ailleurs, en combinant l'imagerie sismique et des simulations informatiques, les chercheurs ont pu reconstituer la hauteur des vagues. Or, si celles-ci avaient été générées par la seule explosion (sans glissement de terrain), "on aurait pu s'attendre à des vagues de six mètres à un endroit précis", souligne dans un communiqué le Dr Jens Karstens, premier auteur de l'étude. "Mais nous savons, d'après les témoignages, qu'elles atteignaient 20 mètres de haut à cet endroit."



Sur la base de son étude et des témoignages historiques, le chercheur dresse une chronologie assez précise de l'évènement : "(le volcan) Kolumbo se compose en partie de pierre ponce et de pentes très raides. Il n'est pas très stable. Pendant l'éruption, qui durait depuis plusieurs semaines, la lave était continuellement éjectée. En dessous, dans la chambre magmatique, qui contenait beaucoup de gaz, il y avait une énorme pression".

Un système d'alerte précoce pour les volcans ?

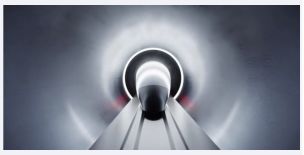
Un phénomène similaire a pu se produire lors de l'éruption du volcan sous-marin Hunga Tonga en 2022, estiment les auteurs, d'autant que la forme du cratère volcanique est similaire à celle de Kolumbo.

"Nous espérons pouvoir utiliser nos résultats pour développer de nouvelles approches de surveillance de l'activité volcanique, envisage Jens Karstens, peut-être même un système d'alerte précoce, collectant des données en temps réel. Ce serait mon rêve."

Nul doute que pour lancer l'alerte, les regards resteront en tout cas tournés vers les profondeurs marines ! En effet, plus d'un million de volcans sont immergés, et ceux-ci représentent 80 % de l'activité volcanique mondiale, avait noté l'UNESCO dans un communiqué à l'occasion de la sortie des images d'une mission d'exploration au cœur des volcans sous-marins en mer Méditerranée (juin 2022).

Lorsque l'un des flancs du volcan a glissé, l'effet a été le même que si l'on avait débouché une bouteille de champagne : la libération soudaine de la pression a permis au gaz contenu dans le système magmatique de se dilater, entraînant une énorme explosion. — Dr Jens Karstens, université de Kiel.

HyperloopTT : des capsules de fret à très, très grande vitesse pour redéfinir le transport de marchandises



HYPERLOOPTT a récemment dévoilé son système de capsules de fret, unique et innovant.

L'entreprise est sur le point de révolutionner le transport maritime en apportant des avancées conséquentes.

Hyperloop Transportation Technologies, ou HyperloopTT, a récemment donné des détails supplémentaires sur son système "révolutionnaire" de capsules de fret en "vactrain", ou train à tubes à vide à très grande vitesse, qui promet de transformer l'industrie du transport de marchandises.

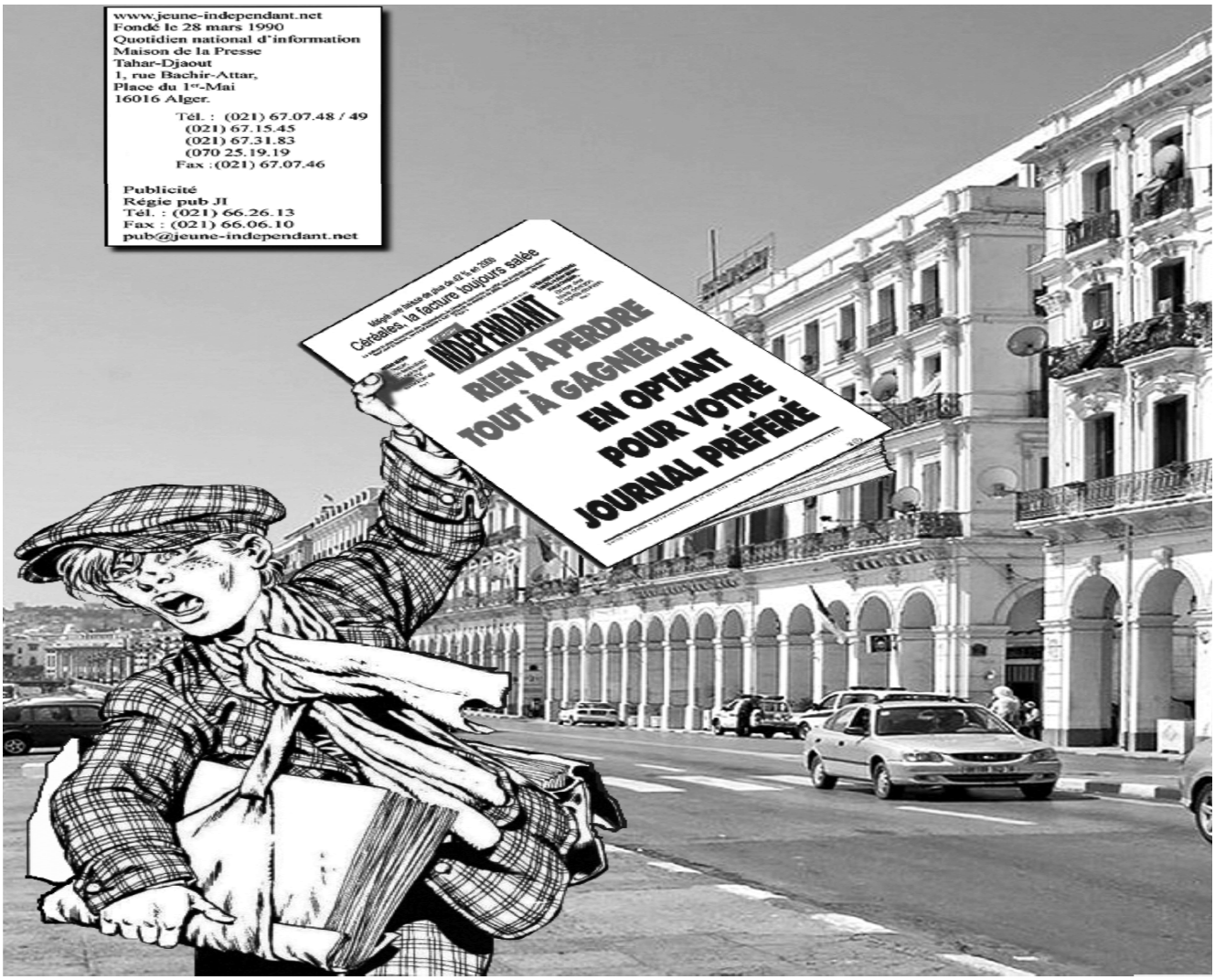
Conçues pour offrir des niveaux de vitesse, d'efficacité et de durabilité sans précédent, ces capsules de marchandises sont présentées comme une innovation majeure dans un secteur qui cherche encore à concrétiser ses promesses depuis des années, avec des avancées pour l'instant plutôt lentes et contrastées, comme l'expliquait récemment L'Usine Nouvelle.

Les capsules d'HyperloopTT peuvent, promettent cette start-up très en vogue et solidement financée, transporter des marchandises à des vitesses rivalisant – voire dépassant – celles d'un avion gros-porteur, ce qui permet de réduire considérablement temps de transit et coûts de transport.

Anniversaire



Joyeux anniversaire mon petit chèr **Ait Braham Aylan** tu as été un petit bout de chou gentil et généreux aujourd'hui tu grandis et tu souffleras ta **3ème bougie**, j'ai déjà hâte de te voir grandir je suis sûr que tu seras bientôt un grand garçon merveilleux. Je t'embrasse fort mon ange et te dis à bientôt, je te souhaite une longue vie pleine de bonheur et de joie.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :

(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 021-73-71-28 - 021-73-76-78 - 021-74-99-81
Fax: 021-73-95-59

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz »

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah 15 000
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

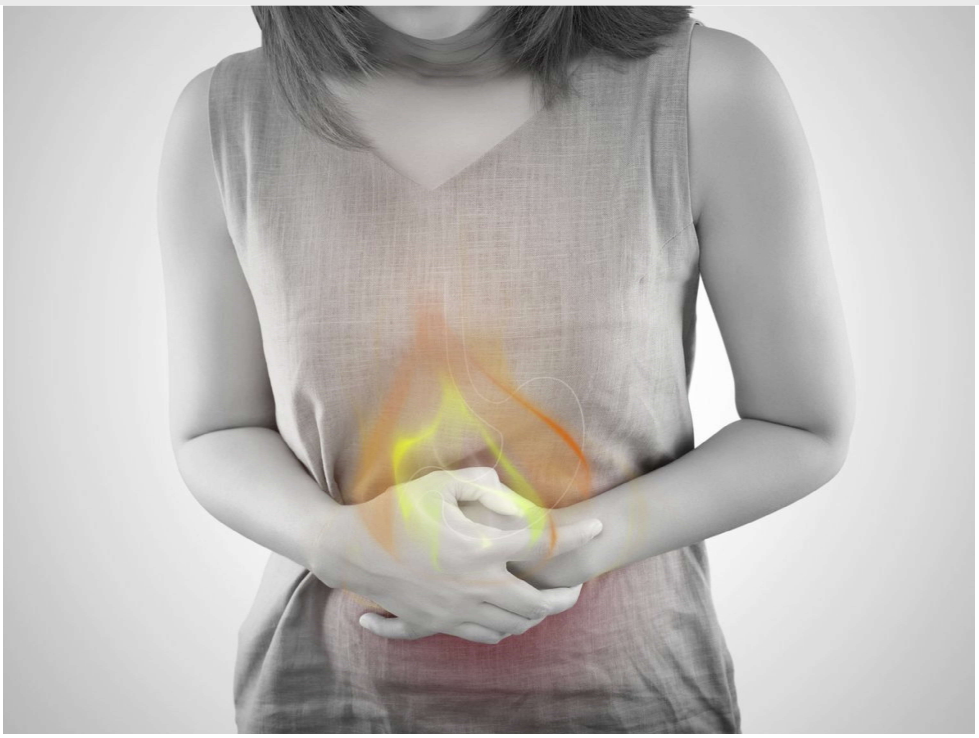
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64

• Bejaia
Bejaia , Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66 A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2023
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les crampes d'estomac sont des maux de ventre dus à une contraction violente des muscles gastriques. Voici comment les calmer au plus vite.



Comment calmer *les crampes d'estomac ?*

BIEN-ÊTRE

Les crampes d'estomac sont des maux de ventre dus à une contraction violente des muscles gastriques. Il peut s'agir d'un trouble digestif bénin comme une douleur passagère causée par un stress ou une gastro-entérite ou au contraire d'un trouble plus sérieux lié par exemple à un ulcère. Rassurez-vous, les crampes d'estomac c'est "assez fréquent" rappelle d'emblée le Dr Philippe Godeberge, gastro-entérologue et hépatologue. "On peut rencontrer ces douleurs dans de nombreuses circonstances favorisantes telles que le stress, la grossesse ou encore la prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens. La difficulté va être d'attribuer la douleur à tel ou tel organe, tout en sachant que dans la grande majorité des cas, les pathologies sous-jacentes sont bénignes." Nos conseils pour les soulager.

Les remèdes naturels les plus connus

Le jus d'aloe vera en gel : réputé pour ses vertus cicatrisantes et réparatrices, il a un effet protecteur sur la muqueuse stomacale. Posologie : 2 cuillères à soupe matin et soir, de préférence en dehors des repas.

Un cataplasme d'argile verte : elle permet de lutter contre l'inflammation. On mélange de l'argile verte avec de l'eau et on applique directement sur l'estomac en couche épaisse. On laisse agir au moins 20 minutes.

Le vinaigre de cidre : contrairement à ce que l'on croit, il est alcalisant.

Posologie : une cuillère à soupe mélangée à de l'eau tiède, à boire le matin à jeun pendant 15 jours.

L'huile essentielle de basilic : c'est un anti-spasmodique efficace sur les gastrites et ulcères. Posologie : une dizaine de gouttes d'huile végétale mélangée à deux gouttes d'huile essentielle de basilic à appliquer sur le ventre puis masser dans le sens de la digestion.

Que peut-on manger quand on a mal à l'estomac ?

"Il faut faire un régime en fonction du diagnostic et non pas en fonction d'un symptôme. D'une façon générale, quand il y a des douleurs dans le creux de l'estomac, il faut miser sur une alimentation plus légère, sans fritures, sans produits concentrés tels que les jus de fruits, les sodas et autres sucreries car cela va entraîner une souffrance de la muqueuse", conseille le gastro-entérologue. Il est primordial de manger doucement, de surélever la tête de lit, de ne pas fumer, ne pas boire d'alcool et d'éviter les boissons gazeuses.

La liste noire des aliments difficiles à digérer

Vous êtes sujet aux ballonnements ? Voici les aliments à éviter car trop riches en fodmap, des glucides qui fermentent dans les intestins et produisent des gaz !

Des médicaments avec ou sans ordonnance

"Les douleurs à l'estomac correspondent à un symptôme, or on ne prescrit pas de traitement sur un symptôme. On a tendance à donner des anti-acides et des inhibiteurs de la pompe à protons pour un oui ou pour un non alors que ce n'est pas forcément justifié. En cas de douleurs, on peut prendre un pansement mais si ce besoin devient régulier, il faut s'assurer que l'on n'est pas en train de masquer une pathologie", observe le spécialiste. Parmi les médicaments indiqués pour soulager des douleurs d'estomac :

les antispasmodiques en vente libre : Spasfon, Météospasmyl...

les pansements gastriques en vente libre : Gaviscon, Maalox, Moxydar...

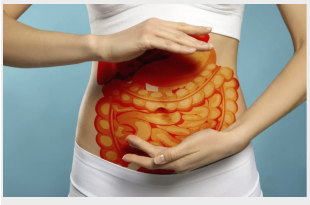
les inhibiteurs de la pompe à protons sur ordonnance : Mopral, Mopral Pro (oméprazole), Inexium, Nexium (esomeprazole), Lanzor, Ogast (lansoprazole), Pariet (rabeprazole)

► Attention avec les anti-inflammatoires non stéroïdiens : "Il faudra être prudent notamment en automédication car ils peuvent induire une gastrite aigue ou un ulcère gastroduodénal. Il est recommandé de les prendre lors des repas et d'y associer des inhibiteurs de la pompe à protons le temps du traitement".

Consultez si vous constatez en plus de douleurs à l'estomac :
-une perte de poids.
-le caractère récent mais persistant de la douleur.
-la perception d'une boule dans le ventre, de la fièvre.
-du sang dans les selles
-l'âge avancé.

Face à des douleurs de l'estomac, deux examens peuvent être effectués. Le plus classique est la fibroscopie gastrique qui permet de regarder ce qui se passe au niveau de l'estomac. "C'est un examen de routine peu agressif qui se fait sous anesthésie générale simple", rassure le Dr Godeberge. L'autre, qui dépend du contexte et de l'âge, est l'échographie abdominale afin de vérifier, surtout en cas de projection dorsale (douleurs dans le dos), que le foie, le pancréas et la vésicule se portent bien.

Gastro : épidémie en ce moment, durée, contagieuse ?



GASTRO 2023. Les symptômes tels que douleurs abdominales, diarrhée et nausées révèlent souvent une gastro. L'épidémie n'est pas encore arrivée en octobre. Carte de l'épidémie en France par département.

La gastro-entérite est une maladie virale très contagieuse qui se propage facilement. Difficile d'y échapper lorsque l'un des membres de la famille en est atteint ! Les personnes les plus vulnérables sont les jeunes enfants âgés de 6 mois à 3 ans, en raison de leur système immunitaire immature, ainsi que les personnes âgées, dont le système immunitaire est plus affaibli. En octobre, l'épidémie de gastro-entérite est "à un faible niveau d'activité par rapport à ceux observés habituellement en cette période" indique le Réseau Sentinelles. Quels sont les symptômes de la gastro ? Combien de temps est-on contagieux ? Quels sont les traitements les plus efficaces ? Que faire et que manger ? Carte de l'épidémie, aliments en cas de gastro et infos.

Où en est l'épidémie de gastro en ce moment ?

Le taux de gastro-entérite est stable en semaine 40 (du 2 au 8 octobre 2023) par rapport à la semaine précédente, rapporte le Réseau Sentinelles et à un niveau inférieur par rapport à ceux enregistrés habituellement à cette période. Au niveau régional, les taux d'incidence les plus élevés sont observés en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Nouvelle-Aquitaine et Grand Est.

Définition : c'est quoi une gastro-entérite ?

La gastro-entérite résulte de l'inflammation du système digestif (parois de l'estomac et intestin). C'est la muqueuse de l'intestin qui est enflammée par un agent pathogène (qui peut causer une maladie). La gastro-entérite dite hivernale (qui survient surtout entre novembre et mars) est le plus souvent d'origine virale et plus rarement bactérienne.

Comment savoir si on a une gastro virale ou bactérienne ?

La gastro est très fréquente en hiver, quand il fait froid. Dans la majorité des cas, elle est d'origine virale, mais parfois elle peut être due à une bactérie. Comment savoir ?

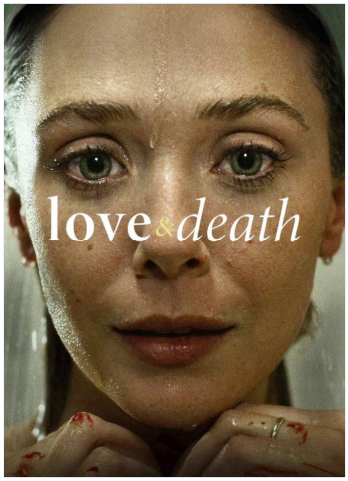
Covid ou gastro-entérite : symptômes, comment savoir ?

Le Covid-19 peut entraîner des symptômes gastriques. Mal de ventre, nausées, diarrhée... Comment savoir si c'est un Covid ou une gastro ? Voici les différences.

Alimentation en cas de gastro

La gastro-entérite atteignant directement le système digestif, le transit est particulièrement perturbé et la digestion plus que difficile. Aussi il est important de bien choisir ses aliments quand on souffre de diarrhées, de nausées, de vomissements et plus largement de maux de ventre. On privilégie par exemple le riz, les pâtes, les bananes... et on évite tout ce qui va agresser le système digestif : fruits crus, légumes crus, jus d'orange, boisson gazeuse...



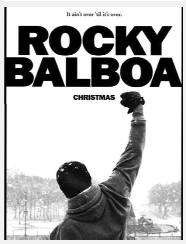






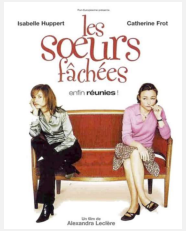


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 **Série humoristique, France 2023** TF1
Panda

21h00 **Magazine d'information France, 2023** 2
Envoyé spécial

20h55 **Téléréalité France 2023** 6
Recherche appartement ou maison

23h00 **Série policière Etats-Unis,2023** CANAL+
Love & Death

20h55 **Emission musicale** W9
Les 20 chansons de Florent Pagny préférées des Français

20h50 **Cinéma Film d'action** CINE+ FRISSON
États-Unis 2006
Rocky Balboa

21h05 **Téléréalité** 6ter
France - 2023
L'agence aux 1000 mariages

20h50 **Cinéma Film de guerre, 2021** CINE+ PREMIER
La ruse

21h20 **Magazine de société , France 2023** C8
Y'a que la vérité qui compte

22h40 **Cinéma Thriller, 2022** CINE+ CINEMA
La Gravité

21h00 **Cinéma Comédie dramatique** CINE+ FAMIZ
France 2004
Les soeurs fâchées

21h00 **Téléréalité** TMC
France, 2023
L'agence : l'immobilier de luxe en famille

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique France, 2020
Saison 5 Épisode 7/8

Le bureau des légendes

JJA reçoit l'autorisation en haut lieu de recruter Mikhaïl, l'un des responsables du renseignement au FSB. Il entre en contact avec Pavel, à Moscou, pour mettre au point une stratégie. De son côté, Sylvain est envoyé à Séoul par les Russes afin d'enrôler Yellow Joon, un hacker de génie.

22h58

Série dramatique France, 2022
Saison 1 Épisode 1/2

Paris Police 1905

En 1905, sous l'ordre du préfet Lépine, la police des moeurs tente de mettre fin à la prostitution dans les rues de Paris. Pendant ce temps, l'inspecteur Antoine Jouin enquête sur le cadavre d'un homme retrouvé dans le Bois de Boulogne. Le policier s'appuie sur le rapport du criminologue Alphonse Bertillon qui a effectué les constations sur la scène de crime. Marguerite Steinheil livre de précieuses informations mondaines aux autorités.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 05:57	Fadjr 06:02	Fadjr 06:15	Fadjr 06:09	Fadjr 06:22	Fadjr 06:27	Fadjr 06:29
Dohr 12:22	Dohr 12:28	Dohr 12:40	Dohr 12:35	Dohr 12:47	Dohr 12:52	Dohr 12:55
Açr 14:55	Açr 15:02	Açr 15:14	Açr 15:11	Açr 15:23	Açr 15:29	Açr 15:32
Maghrib 17:16	Maghrib 17:23	Maghrib 17:35	Maghrib 17:32	Maghrib 17:44	Maghrib 17:50	Maghrib 17:53
Icha 18:41	Icha 18:47	Icha 18:59	Icha 18:55	Icha 19:07	Icha 19:13	Icha 19:16

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7759 – JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	6°
Oran	19°	10°
Constantine	14°	4°
Ouargla	18°	9°

INTRODUITS EN ALGÉRIE EN PROVENANCE DU MAROC

Saisie de plus de treize quintaux de kif traité

Une quantité de plus de 13 quintaux de kif traité en provenance du Maroc a été saisie dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 29 novembre au 5 décembre. C'est ce qu'a indiqué, hier, un bilan opérationnel publié par le ministère de la Défense nationale.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 29 novembre au 5 décembre 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», a précisé le MDN.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont procédé à l'arrestation de 12 éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national.

En matière de lutte antidrogue et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer ce fléau, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 70 narcotrafiquants et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 13 quintaux et 32 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 348 758 comprimés psychotropes ont été saisis. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP ont arrêté 178 individus et saisi 16 véhicules, 118 groupes électrogènes, 76 marteaux piqueurs, 3 détecteurs de métaux, 30 quintaux de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite.


La drogue marocaine inonde nos frontières.

De même, 30 autres individus ont été interceptés et 19 fusils de chasse, 48 227 litres de carburants, 6 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 20 qx de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes.

Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 41 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 78 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

M. B.

SÉCURITÉ CHIMIQUE

L'Algérie et les Etats-Unis s'associent

DANS le cadre du partenariat algéro-américain, les deux pays ont discuté à Alger des meilleures pratiques et des procédures opérationnelles standards pour garantir un transport sûr des produits chimiques en vrac.

Selon un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, les délégués américains du Bureau de la sécurité internationale et de la non-prolifération du Département d'État et des Laboratoires nationaux Sandia du Département américain de l'Énergie ont rencontré 22 responsables algériens de plusieurs ministères au cours d'un séminaire qui s'est déroulé à Alger du 3 au 6 décembre.

Des responsables algériens et des experts américains en matière de sécurité chimique ont partagé leurs meilleures pratiques, abordant les méthodes et outils permettant d'identifier en toute sécurité les produits chimiques préoccupants en matière de sécurité et les stratégies visant à sécuriser les itinéraires pour le transport de produits chimiques en vrac. Les représentants des Laboratoires nationaux Sandia ont fourni des ressources pour renforcer davantage les procédures opérationnelles de l'Algérie afin d'assurer la sécurité des produits chimiques pendant le transport. Lors du discours d'ouverture, le chef de mission adjoint par intérim de l'ambassade américaine, Christian Ehrhardt, a déclaré : «Nous reconnaissons que la menace du terrorisme chimique, biologique et radiologique est réelle et évolutive, et nous nous unissons avec nos partenaires algériens pour prévenir, dissuader et répondre à toute tentative d'utilisation de ces matériaux à des fins malveillantes».

L'atelier a mis en valeur l'engagement commun des deux pays à renforcer les programmes de sécurité chimique et a illustré comment le partenariat de longue date entre les États-Unis et l'Algérie peut produire des résultats tangibles pour les deux pays et dans la région de l'Afrique du Nord.

Lors de la clôture, la chargée d'affaires de l'ambassade américaine, Kathryn Kiser, a noté : «L'engagement continu dans ce type d'ateliers avec nos partenaires algériens démontre la valeur que les États-Unis accordent à la relation américaine-algérienne». Pour rappel, l'Algérie siège au Conseil Exécutif de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC), au titre de la région de l'Afrique, pour un mandat de deux ans, à compter du 12 mai 2024.

Nassim Mecheri

COLLISION ENTRE DEUX CAMIONS ET UN BUS DE VOYAGEURS

8 morts et 15 blessés à Ouled Djellal

DANS la soirée d'avant-hier mardi, un tragique accident de la route s'est produit à Ouled Djellal, entraînant la mort de huit personnes et faisant 15 blessés, selon un bilan provisoire. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la Protection civile. L'accident s'est produit sur l'axe de la route nationale 46, entre les wilayas d'Ouled Djellal et M'Sila, plus précisément au niveau de la zone de Sidi Tamer, dans la commune de Chéaïbia, aux environs de 20h10. Un camion qui arrivait en sens inverse a d'abord percuté le bus de voyageurs, avant d'entrer en collision avec un deuxième camion.

Le transport de voyageurs qui avait quitté la wilaya de Biskra en fin d'après-midi transportait des passagers en direction de la wilaya d'Alger. Les huit victimes sont trois hommes, trois femmes et deux enfants. Les 15 blessés, dont certains sont dans un état critique, sont actuellement pris en charge par les structures médicales les plus proches.

Face à cette situation tragique, les services de la Protection civile ont rapidement réagi en mobilisant sept ambulances, deux camions et 27 sauveteurs de différents grades. Les investigations sont actuellement en cours pour déterminer les causes exactes de l'accident. Cette tragédie rappelle une fois de plus que le non-respect des règles de conduite et de sécurité routière continue de causer une véritable hécatombe sur les routes.

S. B.



ATELIER À L'UNIVERSITÉ YAHIA-FARÈS DE MÉDÉA

Des portraits de personnalités et hommes de culture disparus

DES ARTISTES-PEINTRES ont été conviés par la direction de la culture et des arts de Médéa à faire revivre les images des savants et hommes de science et de culture de la région par la réalisation de leurs portraits. Dans ce cadre, un atelier s'est tenu les 4 et 5 de ce mois dans le hall de la bibliothèque centrale de l'université Yahia-Farès de Médéa. Il a regroupé une palette d'artistes plasticiens qui se sont adonnés au travail de reproduction de portraits de personnalités éminentes qui se sont illustrées sur la scène locale et internationale grâce à leurs travaux. La tenue de l'événement est dictée par le souci de «préserver la mémoire locale et l'identité historique et nationale, et comme mesure permettant de faire connaître des pans du patrimoine local». Dans cet objectif, le secteur de la culture et des arts, en coordination avec la plupart des partenaires et acteurs, y compris les artistes et les institutions culturelles, a pris l'initiative d'organiser cette manifestation culturelle et artistique qui a adopté les arts plastiques comme moyen de préservation du patrimoine local, a indiqué Salima Gaoua, directrice de la culture et des arts. Pour ce faire, des artistes plasticiens locaux ont été invités à réaliser des portraits de certaines figures marquantes de la scène culturelle et artistique et dont les noms sont mentionnés dans les grandes publications, comme le professeur Mohamed Bencheneb 1869-1929), premier docteur en Algérie. Il est considéré comme l'un des plus éminents penseurs algériens du 20e siècle. Il y a aussi le comédien et humoriste Hassan El-Hassani alias Hassan Bencheikh (1916-1987). Mais aussi les noms des autres personnalités, à l'instar de celle dont le nom a brillé sur la scène musicale nationale et qui a laissé une empreinte indélébile dans le monde de la chanson et de la musique, en l'occurrence Mahboub Batti (1919-2000). Auteur-compositeur, ses refrains continuent toujours de bercer des générations d'amateurs de musique et de belles mélodies. Le portrait du grand scénographe, Abdelkader Farrah (1926-2005) a été réalisé par le portraitiste qualifié et néanmoins artiste itinérant Ferhat Iliès. De renommée internationale, il a été scénographe à la Royal Shakespeare Company. Des portraits du poète et comédien Mahboub Stambouli (1913-2000), du muphti Fodil Skender (1901-1982) et du poète et martyr Mohamed Arslan ont également été au menu des jeunes artistes-peintres qui ont mis leur talent pour faire découvrir ces personnalités qui ont légué un riche héritage intellectuel et religieux.

Nabil B.